

LE MOUDAF DÉNONCE :

« Non à l'investissement colonial au Sahara occidental »

P 2

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro

Mardi 13 mai 2025 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°6442 - 22^e année

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LJUBLJANA À L'INVITATION DE SON HOMOLOGUE SLOVÈNE

Visite historique

Cette visite traduit l'évolution rapide des liens entre l'Algérie et la Slovénie qui ouvrent, ainsi, un nouveau chapitre dans leurs relations pour couvrir d'autres domaines de coopération.

LIRE EN PAGE 3



Ph : DR

ROYAL AIR MAROC



Le racisme du Makhzen dans toute sa laideur

P 2

BAC BLANC

Questions à la portée de l'élève moyen

P 4

AUTOMOBILE



Les véhicules de moins de 3 ans régularisés

P 5

16 MORTS DANS LE BOMBARDEMENT D'UNE ÉCOLE

Nouvelle tragédie à Ghaza

P 6

HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA, CET APRÈS-MIDI À 15H30
Un classique pour des coursiers de qualité

P 21

Jean-Noël Barrot ment

La représentation diplomatique française en Algérie doit désormais changer d'intitulé. Au fur et à mesure que la crise s'aggrave entre les deux pays et que l'Algérie prenne ses distances, les autorités françaises multiplient les manœuvres. Elles tentent désespérément de débloquer une relation gelée que le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, n'a cessé, depuis une semaine, de qualifier, à coups de sorties médiatiques, de « point mort ». On le sait, tous les ambassadeurs français, ou presque, qui étaient en poste à Alger ont été promus, au terme de leur missions diplomatiques, à la tête des services de sécurité. Intérieurs ou extérieurs. Mais, Paris n'était jamais allée aussi loin dans ses actions funestes à

l'égard d'Alger qu'elle ne le fait aujourd'hui. Depuis la crise entre les deux pays, les autorités françaises se sont aventurées dans des actions « téméraires », comme l'espionnage. Autant dire qu'elles cherchent à transformer les locaux de leur ambassade à Alger en un nid d'espions. Ce qui permettrait à ces derniers de nous surveiller de très près. Mais, c'est sans compter sur la vigilance et la compétence des services de sécurité algériens. Ainsi, le dernier coup de maître des autorités algériennes qui ont réussi à démasquer et à expulser, sur le coup, deux agents français, en mission d'espionnage sous couvert de passeports diplomatiques, en dit long sur les plans de Paris. Pas seulement ! Ce sont aujourd'hui quinze agents français, devant assumer des fonctions diplomatiques ou consulaires à Alger mais qui n'ont pas été accrédités par l'Algérie, à faire l'objet

d'une décision d'expulsion immédiate du territoire national. Face à cette décision somme toute souveraine de l'État algérien, Jean-Noël Barrot ne trouve pas quoi dire de mieux que de verser dans le mensonge. Il a raté une occasion de se taire. Ainsi, interrogé hier par des journalistes français en France, le chef de la diplomatie française a versé dans le verbiage au lieu de répondre aux reproches d'Alger. Alger a sommé les autorités françaises de reprendre immédiatement quinze fonctionnaires qui n'ont pas reçu le feu vert pour prendre leurs fonctions à l'ambassade française. Que répondra Paris ? « C'est une décision incompréhensible et brutale. Le départ d'agents en mission temporaire est injustifié et injustifiable », a-t-il répondu. Mission temporaire ? M. Barrot n'est pas sans savoir que selon les conventions internationales régissant le domaine, une mission temporaire envoyée par un État dans un autre État requiert le consentement de ce dernier. Faute de quoi, cette mission est nulle. Ou, pire, suspecte, comme dans le cas des agents renvoyés par l'Algérie.

Farid Guellil

L'ÉDITO

LE MOUDAF DÉNONCE LA DÉCISION DE L'AFD AU SAHARA OCCIDENTAL :

« Non à l'investissement colonial »

Le Mouvement dynamique des Algériens en France (MOUDAF) a, dans un communiqué transmis, hier, depuis Paris, à notre rédaction, réagi vivement à l'annonce de l'Agence française de développement (AFD) d'investir au Sahara occidental 150 millions d'euros.

En effet, le journal Le Figaro a rapporté, samedi, que l'ADF « prévoit d'investir 150 millions d'euros au Sahara occidental », son directeur général, Rémy Rioux, reprenant l'agence officielle marocaine MAP. Dans ce document signé par son secrétaire général, Nasser Khabat, le Moudaf a exprimé sa « plus vive indignation » face à cette annonce. « Lors de sa visite à Laâyoune, ville du Sahara occidental occupée illégalement par le Maroc, le responsable de l'AFD a déclaré que son institution allait désormais investir dans les soi-disant « régions du Sud ». Cette terminologie ne saurait masquer la réalité juridique et politique : le Sahara occidental est un territoire non autonome inscrit sur la liste des Nations Unies, en attente d'un processus de décolonisation conforme au droit international », écrit le Moudaf, dénonçant par là une « décision gravement attentatoire aux droits du peuple sahraoui. Toute opération économique ou financière dans ce territoire sans le consentement explicite du peuple sahraoui constitue une violation du droit international, notamment des résolutions des Nations unies et de l'avis juridique de 2002 rendu par le conseiller juridique de l'ONU ».

Le Mouvement a ensuite rappelé que « cette position a été fermement consolidée par la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) »,



Nasser Khabat, secrétaire général du Mouvement dynamique des Algériens en France

rappelant pour preuve les arrêts du 4 octobre 2024 à travers lesquels « la CJUE a confirmé l'annulation des accords commerciaux et de pêche entre l'Union européenne et le Maroc, en raison de leur application au Sahara occidental sans le consentement du peuple sahraoui. La Cour a souligné que le Sahara occidental possède un statut distinct et séparé du Royaume du Maroc, et que l'inclusion de ce territoire dans les accords sans le consentement du peuple sahraoui viole le droit international ». Cette organisation de la diaspora algérienne a ajouté que « ce choix politique, qui fait suite au ralliement de la France au plan d'autonomie marocain, renforce l'image d'une diplomatie française alignée sur la logique d'occupation et de prédation, au détriment des principes de justice et d'autodétermination que la République prétend pourtant défendre ». Par ailleurs, le Moudaf a affirmé « condamner égale-

ment les accords signés entre plusieurs entreprises françaises – dont Engie et MGH Energy – et le Royaume du Maroc pour exploiter les ressources naturelles du Sahara occidental sous occupation. Cela revient à cautionner l'appropriation illégale de richesses qui ne reviennent qu'au peuple sahraoui, en violation du principe de souveraineté permanente sur les ressources. En outre, le Moudaf a tenu à rappeler que « cette orientation de la diplomatie française aggrave les tensions dans la région, notamment avec l'Algérie, acteur clé de l'équilibre maghrébin et défenseur historique du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination » avant d'appeler, pour conclure, « à la suspension immédiate de tout investissement français dans le Sahara occidental tant qu'un règlement juste, pacifique et conforme au droit international n'aura pas été obtenu ».

F. G.

LA ROYAL AIR MAROC POURSUIVIE À PARIS PAR LA FILLE D'UNE PASSAGÈRE FRANCO-SÉNÉGALAISE DÉCÉDÉE EN PLEIN VOL

Le racisme du Makhzen dans toute sa laideur

La fille d'une femme franco-sénégalaise décédée sur un vol de la Royal Air Maroc (RAM) lors d'une escale à Casablanca à destination de Dakar a décidé de poursuivre, devant le tribunal civil de Paris, la compagnie marocaine pour non-assistance à personne en danger, ont indiqué plusieurs sources médiatiques. Prise sous l'angle du banal fait divers, cette information aurait pu passer inaperçue mais quand on remonte dans le temps pour éplucher l'histoire peu glorieuse de cette compagnie on découvre que la ségrégation y est érigée en mode de gestion des prestations. La RAM n'est pas à sa première incartade et selon plusieurs sources, des tribunaux européens ont traité une flopée d'affaires dénonçant l'accueil irrespectueux des clients de couleurs. Des passagers des vols de la Royal Air Maroc au départ de Rabat et même de Casablanca à destination de pays subsahariens, ont dénoncé une ségrégation qui régit le comportement de ses employés au sol et même embarqués. On parle de brimades, de propos injurieux et même d'accueil dans des salles d'embarquement et de débarquement en deçà des

standards définis par l'agence internationale de l'aviation civile l'OACI et qui sont de véritables porcheries dépourvues de tout confort. Le quotidien « Le Parisien », paraissant samedi a indiqué que Marie Diop, la fille de la passagère décédée a levé le voile sur des comportements discriminatoires visant des gens de couleurs adoptés depuis des années par la RAM. Elle a affirmé que sa mère, Marie-Thérèse (âgée de 68 ans) est décédée sans recevoir d'aide pendant des heures lors d'un vol de la compagnie marocaine malgré des signes évidents de malaise et de nombreuses alertes émises par des passagers. Elle a ajouté que sa mère est partie seule de la ville française de Montpellier pour se rendre à Dakar au Sénégal, avec une escale à Casablanca au Maroc. La femme, qui souffre de problèmes cardiaques, souhaitait se recueillir devant la tombe de son fils enterré au Sénégal. La victime prise de malaise n'a pas bénéficié de l'assistance qu'elle avait sollicitée à Casablanca. « Elle avait pris place dans l'avion, essoufflée, épuisée, regardant le sol, marchant avec difficulté avant de devenir inerte », a affirmé sa fille. "Je

m'inquiète et appelle les hôtes, ils ramènent un oxygène de doigt et me disent qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter et qu'elle allait bien", a témoigné un passager lors de l'enquête dont les détails ont été relayés par plusieurs médias français et sénégalais. Après près d'une heure plus tard, un autre passager tire la sonnette d'alarme pour alerter les stewards et hôtes de l'air, mais aucune mesure n'a été prise. Finalement, un médecin qui voyageait à bord du vol a pris une bombonne d'oxygène pour placer le masque sur le visage de Marie-Thérèse qui était déjà morte et le personnel embarqué le savait mais pour ne pas faire paniquer les passagers a préféré jouer à l'ignorant. "Je n'oublierai jamais ce coup de fil, en pleine nuit, m'annonçant son décès. Elle était en détresse, mais l'équipage de l'avion n'a rien fait. Elle est morte là, seule, ignorée, sous les yeux de tous", a déploré sa fille Marie Diop qui a donc décidé de poursuivre la RAM au civil devant le tribunal judiciaire de Paris. Selon l'avocat de la famille, la mort est liée à la négligence de la part du personnel navigant qui a non seulement ignoré les diffé-

rentes alertes émises pendant le vol concernant l'état de santé de la passagère, mais a, de surcroît, manqué d'exercer les gestes de premiers secours auxquels il est pourtant formé". Par ailleurs, selon le site d'informations et d'analyses "La Nouvelle Tribune", certains pensent qu'il ne s'agit pas d'un simple dysfonctionnement, mais d'un aveuglement alimenté par des comportements raciaux". Il faut rappeler que la Royale Air Maroc, qui se vante d'être le transporteur des touristes en visite au Maroc, n'accorde que peu d'intérêt à sa clientèle subsaharienne.

Cet épisode malheureux rappelle les traitements inhumains auxquels sont confrontés les migrants subsahariens qui se font voler tous leurs biens et maltraiter avant d'être jetés en plein désert. Il rappelle également comment des gendarmes et des policiers marocains ont commis un véritable carnage en tirant, sans ménagement, sur des clandestins désarmés qui tentaient de rejoindre l'enclave espagnole de Ceuta. C'est ça la nature raciste du Makhzen et il ne rate aucune occasion pour la manifester.

Slimane B.

PLAIDOYER DE L'ALGÉRIE À JAKARTA :

« La Palestine a besoin d'actions concrètes »

Lors de sa participation à la 13^e réunion de la Commission permanente sur la Palestine, tenue hier au siège du Parlement indonésien à Jakarta, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale algérienne, Rachid Zine, a réaffirmé la position constante, ferme et inconditionnelle de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne. Il a appelé à dépasser le stade des condamnations verbales pour adopter des mesures concrètes et fortes en faveur du peuple palestinien. S'exprimant dans le cadre des travaux des commissions permanentes relevant de l'Union des conseils des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Zine a lancé une alerte sur la gravité de l'usage, par l'occupant sioniste, de la suspension de l'aide humanitaire comme arme de guerre. Il a dénoncé une tentative désespérée de soumettre et d'affamer un peuple en résistance. Face à cette situation, il a appelé à une mobilisation urgente pour briser ce blocus injuste et garantir l'entrée de l'aide humanitaire par tous les points de passage, sans restriction ni condition. Dans le même esprit, le responsable algérien a insisté sur la nécessité d'arrêter toutes les formes de normalisation avec l'occupant. Il a plaidé pour l'activation de l'arme du boycott, outil de pression efficace pour faire valoir les droits légitimes du peuple palestinien. Zine a également rappelé l'importance d'accompagner toutes les initiatives visant à poursuivre les dirigeants et criminels du régime sioniste devant la justice internationale. Pour lui, la fin de l'impunité est une exigence de justice pour les victimes palestiniennes, et une condition indispensable pour dissuader la poursuite des crimes de guerre. Enfin, dans une perspective plus large, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale a réitéré l'attachement de l'Algérie à l'unité de la Oumma islamique. Il a proposé la création d'un bloc économique islamique capable de réaliser l'intégration économique entre les pays musulmans, dans le but de renforcer leur autonomie collective et de soutenir efficacement les causes justes du monde musulman, au premier rang desquelles la Palestine.

M. Seghilani

53^e RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UPCI
L'APN au rendez-vous de Jakarta

Le député à l'Assemblée populaire nationale, membre du Comité exécutif de l'Union parlementaire des États membres de l'Organisation de la coopération islamique (UPCI), Mohamed Yazid Benhamouda, a participé, hier, à Jakarta en Indonésie, aux travaux de la 53^e réunion du Comité, a indiqué un communiqué de l'APN. D'après la même source, « après élection des membres du Bureau, et adoption de l'ordre du jour, du programme de travail, et du rapport du secrétaire général du l'Union, les membres du Comité ont procédé à l'actualisation du projet d'ordre du jour des quatre commissions permanentes spécialisées, et des organes subsidiaires, ainsi qu'à la mise à jour du projet des ordres du jour de la 26^e session du Comité général de l'Union et de la 19^e Conférence de l'Union ». Les travaux ont pris fin par l'adoption du rapport de la 53^e réunion du Comité exécutif de l'Union, selon le texte.

L. Zeegane

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE À LJUBLJANA À L'INVITATION DE SON HOMOLOGUE SLOVÈNE

Visite historique

Cette visite traduit l'évolution rapide des liens entre l'Algérie et la Slovénie qui ouvrent, ainsi, un nouveau chapitre dans leurs relations pour couvrir d'autres domaines de coopération.

Le président Abdelmadjid Tebboune est arrivé hier après-midi à Ljubljana dans le cadre d'une visite d'État en Slovénie, à l'invitation de son homologue slovène, Mme Natasa Pirc Musar.

Le président Tebboune a été salué à son départ à l'aéroport international Houari-Boumediène, par le Premier ministre, Nadir Larbaoui, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, et le directeur de Cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem. Pour rappel, le Premier ministre slovène, Robert Golob avait effectué, en mai 2024, une visite officielle en Algérie au cours de laquelle il a été reçu par le président de la République. Robert Golob avait fait part au président Tebboune de la satisfaction de son pays quant au niveau de la coopération bilatérale, couronnée, à cette période, par la signature de plusieurs accords englobant plusieurs domaines, dont un accord de coopération entre les deux gouvernements portant exemption réciproque de



visas de courts séjours pour les titulaires de passeports diplomatiques, ainsi que des mémorandums d'entente concernant les secteurs de l'énergie, de l'environnement, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'intelligence artificielle, en convenant également de la création d'une commission mixte entre les deux pays. Dans ce cadre, le groupe Sonatrach a signé avec la société slovène Geoplina, un accord sur l'accroissement des quantités de gaz naturel acheminées vers la Slovénie via le gazoduc reliant l'Algérie à l'Italie.

Robert Golob a affirmé, lors de cette visite, que la Slovénie et l'Algérie étaient engagées ensemble à œuvrer pour relever les défis internationaux, notamment à soutenir la cause palestinienne et à trouver des solutions pacifiques aux conflits. La convergence de vues sur la nécessité du droit à la liberté et à l'autodétermina-

tion des peuples et des nations luttant pour leur indépendance, notamment en ce qui concerne la Palestine et le Sahara occidental a été réaffirmée. Auparavant, dans le cadre de cette vision consensuelle, et à l'occasion de la visite du ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, à Ljubljana en novembre 2023, le président de la République avait souligné, dans un message adressé à son homologue slovène, sa volonté d'œuvrer de concert avec elle pour exploiter toutes les opportunités offertes afin de hisser les relations algéro-slovènes aux plus hauts niveaux.

De son côté, la présidente slovène s'est félicitée, dans un message de félicitations adressé au président de la République à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, des relations bilatérales "privi-

légiées" entre les deux pays, exprimant le vœu de poursuivre le travail avec lui, à la lumière des réalisations de l'Algérie sur les plans bilatéral et multilatéral, notamment au Conseil de sécurité. Les relations entre les deux pays ont connu récemment une évolution accélérée. L'ambassade de Slovénie à Alger et l'ambassade d'Algérie à Ljubljana ont été inaugurées.

Dernièrement, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et le ministère de l'Enseignement supérieur, des Sciences et de l'Innovation de Slovénie ont procédé à la signature d'un mémorandum d'entente visant à renforcer la coopération bilatérale dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. En février dernier, une rencontre entre l'Agence spatiale algérienne (ASAL) et le Bureau spatial slovène s'est tenue à Alger en vue de préparer les conditions optimales de coopération en matière de technologies et d'applications spatiales. Auparavant, en janvier, Ahmed Attaf a reçu le secrétaire d'État auprès du ministère des Affaires étrangères et européennes de la République de Slovénie, Marko Stucin en visite en Algérie, dans le cadre de la tenue de la 3ème session des concertations politiques entre les deux pays. L'Algérie et la Slovénie ont la volonté de poursuivre le renforcement de la coopération bilatérale dans le cadre d'un partenariat stratégique gagnant-gagnant à même de soutenir le développement durable dans les deux pays.

M. R.

EXPORTATIONS AFRICAINES ET TARIFS DOUANIERS AMÉRICAINS

La ZLECAF, comme alternative

Les travaux du Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC 11) tenus à Alger, dans le contexte de l'application de la nouvelle politique tarifaire des États-Unis et dans la perspective de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025, 4-10 septembre, Alger), ont fait ressortir l'importance de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) dans la promotion des exportations des pays africains. Le président américain Donald Trump a imposé des droits de douane à un grand nombre de pays dans le monde entier, dont de nombreuses économies africaines. Les États-Unis ont décidé d'imposer des droits de douane de 11 % sur les marchandises importées du Cameroun, de 14 % sur les marchandises en provenance du Nigéria, de 32 % sur les marchandises en provenance d'Angola, de 17 % sur la Zambie, de 30 % sur l'Algérie, de 31 % sur la Libye et de 10 % sur plusieurs autres pays, comme l'Égypte, le Sénégal et le Maroc. Les experts rappellent que l'Afrique abrite 33 des 46 pays les moins développés du monde. Ils font remarquer que « la plupart des économies africaines en sont encore à un stade précoce de leur développement, avec une diversification et une résistance limitées aux risques extérieurs, notamment en raison de leur dépendance à l'égard des exportations. Carlos Lopes, ancien secrétaire exé-

cutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, cité par l'agence Xinhua French, a donné l'exemple du Lesotho qui exportait plus de 50% de ses produits vestimentaires vers les États-Unis, pour expliquer que les droits de douane infligeraient de graves souffrances à son industrie de transformation des vêtements, un pilier économique essentiel, ce qui entraînerait une baisse des exportations, des fermetures d'usines et des suppressions massives d'emplois.

La même source indique que le secteur automobile sud-africain, qui représente 22% de ses exportations totales vers les États-Unis, fait partie des secteurs les plus durement touchés par les droits de douane distincts appliqués aux voitures fabriquées à l'étranger. Notant que les économies africaines ont travaillé dur pour s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales dans le cadre d'un système commercial international fondé sur des règles, Carlos Lopes a fait remarquer que des pays tels que Madagascar, le Lesotho et le Kenya "se retrouvent pénalisés", car ils ont développé des secteurs orientés vers l'exportation tels que l'habillement, le textile, l'industrie légère et l'agro-industrie, qui sont tous très vulnérables aux chocs tarifaires douaniers. L'agence Xinhua French rapporte l'avis de Balew Demissie, consultant à l'Institut d'études politiques d'Ethiopie, qui a averti

que bien que l'Ethiopie mette en œuvre une stratégie de substitution des importations, elle n'a pas encore importé les équipements mécaniques essentiels pour y parvenir. La dépréciation de sa monnaie augmentera sans aucun doute les coûts et entravera ses efforts pour progresser dans la chaîne industrielle. La valeur des échanges commerciaux entre le continent africain et les États-Unis est considérée comme faible, mais les spécialistes font remarquer que du fait de la guerre commerciale des États-Unis, toute crise ou turbulence au niveau européen ou chinois sera directement transmise à l'Afrique et entraînera des pertes économiques pour elle, ce qui fait que l'Afrique importera des crises économiques, des hausses de prix et de l'inflation, car les pays africains représentent le maillon le plus faible de l'économie internationale.

Une coopération Sud-Sud renforcée est essentielle pour permettre à l'Afrique de faire face à cette situation, estiment les experts. Selon l'agence Xinhua French, la Banque mondiale estime que d'ici 2035, l'accord de la ZLECAF devrait permettre de sortir 30 millions d'Africains de la pauvreté extrême, d'augmenter le revenu total de l'Afrique de 450 milliards de dollars et d'accroître les exportations du continent de près de 29%.

M'hamed Rebah

ELLE VISE UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ ET UNE ÉCONOMIE INNOVANTE CRÉATRICE DE LA RICHESSE

L'Algérie façonne son avenir numérique

La Haut-commissaire à la Numérisation avec rang de ministre, Mme Meriem Benmouloud, a supervisé, hier à Alger, la présentation de la Stratégie nationale de transformation numérique (SNTN) qui constitue la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transition. Lors d'une journée d'information organisée sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, sous le thème «Pour une Algérie numérique 2030», Mme Benmouloud a indiqué que «l'importance majeure accordée au dossier de la numérisation par le président de la République qui suit en personne son avancement, témoigne de la forte volonté politique animant la plus Haute Autorité du pays en vue de réaliser une transition numérique globale en Algérie».

Ajoutant que «l'élaboration de la SNTN figure parmi les projets stratégiques auxquels le Haut-Commissariat à la Numérisation s'est engagé depuis sa création, étant la première référence nationale encadrant le processus de concrétisation de cette transformation dans notre pays». Cette dernière a, à cet égard, précisé que «la transformation numérique en Algérie reposait sur une approche participative globale impliquant tous les secteurs ministériels, les experts, les acteurs et les opérateurs économiques dans le domaine de la numérisation».

Le contenu de cette stratégie, a-t-elle précisé, «repose sur l'amélioration du bien-être du citoyen et des Institutions, en facilitant et en accélérant les différentes opérations, en garantissant une connectivité de haute qualité pour tous, en assurant des services publics numérisés facilement accessibles, et en développant une économie numérique nationale créatrice de richesse». À noter que, cette stratégie s'articule autour de cinq axes fondamentaux qui sont «l'infrastructure de base», «les ressources humaines, la formation, la recherche et le développement», «la gouvernance numérique», «l'économie numérique» et «la société numérique».

Elle vise, selon la source, «à atteindre plusieurs objectifs à même de réaliser un ensemble de valeurs, dont la transparence, l'efficacité dans la gestion, et la garantie d'un développement socioéconomique durable».

La Stratégie comprend également deux fondements essentiels. Le premier concerne l'aspect juridique et réglementaire régissant, encadrant et régulant le domaine du numérique, a-t-elle ajouté, précisant que «le Haut-Commissariat à la Numérisation œuvre actuellement à l'élaboration d'un projet de loi sur la numérisation».

Le deuxième fondement porte, quant à lui, sur la sécurité numérique et inclut la protection des données et des systèmes des menaces cybernétiques, a-t-elle conclu.

L.Zeggane

BAC BLANC

Questions à la portée de l'élève moyen

Les épreuves du Baccalauréat Blanc pour la session juin 2025, entamées dimanche, se sont poursuivies hier au niveau de tous les lycées du pays.

Pour les deux premières journées de ces examens, qui ressemblent presque à ceux du Bac officiel, les questions ont été jugées à la portée de l'élève moyen. Notant que les questions tournaient autour de leçons dispensées durant les trois trimestres. D'autre part, les lycées ont enregistré une participation raisonnable des candidats durant les deux premiers jours de l'examen blanc du Baccalauréat, avec des absences mineures et quelques retards enregistrés. Les chefs d'établissements auraient traité ces retards avec souplesse, en permettant aux candidats concernés de passer les examens sans exclusion. En revanche, d'autres lycées ont signalé des absences à la pelle parmi les candidats, tandis que certains établissements d'enseignement secondaire ont eu recours à des sanctions contre les élèves en leur interdisant l'accès aux salles d'examen en raison de leurs absences répétées, car il a été découvert qu'ils n'avaient pas fréquenté leurs établissements depuis le début du deuxième semestre. À noter que les épreuves du



BAC blanc se poursuivront jusqu'à jeudi prochain, en attendant la tenue des examens du Bac officiel prévu du 15 au 19 juin.

CAHIERS DÉCHIRÉS ET JETÉS DEVANT LES ÉCOLES : SAADAOUÏ VEUT METTRE FIN AU PHÉNOMÈNE

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a décidé de mettre fin au phénomène qui marque, depuis plusieurs années les fins d'années scolaires ; à savoir jet ou destruction de cahiers devant les écoles, souvent filmés et diffusés sur les réseaux sociaux. Le ministre a déploré ces comportements devenus récurrents ces dernières années et qui nuisent à

l'image de l'école algérienne et affaiblissent les valeurs de respect du savoir et de l'autorité enseignante. « Ce n'est pas seulement du gaspillage, c'est une atteinte symbolique à la valeur du savoir et au respect dû aux enseignants », a dénoncé Saâdaoui. Il alerte sur la banalisation de ces gestes violents ou irrespectueux devenus viraux sur les réseaux sociaux. Certaines vidéos montrent des élèves en train de jeter ou de déchirer leurs cahiers devant leurs écoles, une manière de « fêter » la fin de l'année dans une ambiance de défi et de désinvolture. Le ministre rappelle que ces comportements ne sont pas sans conséquences : dégradation des espaces éducatifs, incita-

tion à l'irrespect, perte de repères pour les plus jeunes. « Il est impératif de préserver la dignité des institutions scolaires et de promouvoir une image positive de l'éducation dans notre pays », a-t-il insisté, appelant les élèves et leurs familles à faire preuve de civisme. Il a notamment encouragé la remise des cahiers usagés aux établissements, en lieu et place de leur destruction publique. Pour se faire, les directeurs sont appelés à consacrer une classe spéciale dans chaque établissement où seront récupérés les cahiers, afin que ceux-ci puissent être recyclés, dans le cadre d'un accord avec le ministère de l'Environnement.

A. N.

SESSIONS DE FORMATION AU PROFIT DES MAGISTRATS ET DE FONCTIONNAIRES DE LA JUSTICE

Promouvoir les services de l'utilité publique

100 fonctionnaires des juridictions ont participé hier à une journée de formation à distance sur le thème « l'accueil, l'orientation et les services du guichet unique pour la promotion du service de la Justice », dans l'objectif de développer les compétences des responsables chargés du service d'information et d'orientation et celles des fonctionnaires du guichet unique, et de perfectionner leurs connaissances, ainsi que d'améliorer et de promouvoir les services d'utilité publique du secteur de la Justice, outre la prise en charge des préoccupations des citoyens, des usagers du service public de la justice et des personnes à besoins spécifiques. À rappeler que le ministère de la Justice a lancé, dimanche dernier, des sessions de formation au profit des magistrats et des fonctionnaires, qui se poursuivront jusqu'à dimanche prochain, en vue de mettre à jour leurs connaissances et de suivre les évolutions dans divers domaines, a indiqué un communiqué du ministère. À ce titre, 25 magistrats participent à une session de formation sur « les procédures préparatoires aux sessions criminelles et les procédures dans les tribunaux criminels », visant à renforcer leurs compétences et à actualiser leurs connaissances, conformément aux évolutions

législatives et réglementaires du secteur. Cette session se poursuivra jusqu'au 15 mai.

16 MAGISTRATS EN FORMATION EN SUISSE

Par ailleurs, dans le cadre de la coopération avec l'ambassade de Suisse en Algérie, 16 magistrats ont pris part à une formation intensive sur « la coopération judiciaire internationale en matière pénale », prévue du 12 au 17 mai à Neuchâtel (Suisse). Cette formation a pour objectif de « promouvoir la coopération entre les autorités judiciaires pénales suisses et algériennes, notamment dans le domaine de la coopération judiciaire internationale en matière pénale, afin d'améliorer le traitement des dossiers suisses relatifs à la saisie et à la restitution des avoirs ».

UNE SESSION APPROFONDIE SUR LES CYBERCRIMES ET LES PREUVES ÉLECTRONIQUES

D'autre part, et dans le cadre de la coopération avec la direction du Programme européen de lutte contre la cybercriminalité, 25 magistrats participent également depuis hier à une session approfondie sur « les cybercrimes et les preuves électro-

niques », à l'École supérieure de la Magistrature (ESM). Cette manifestation tend, selon la même source, à s'appuyer sur les enseignements fondamentaux en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques, afin de permettre aux magistrats d'acquérir des connaissances approfondies dans ce domaine. Dans le cadre du projet (Himaya) d'Interpol, deux magistrats participent au 1er atelier national sur « la traite des êtres humains, le trafic des migrants et les investigations financières y afférentes », organisé par la Direction générale de la Sécurité nationale (DGSN), en coordination avec le secrétariat général de l'Organisation internationale de police criminelle (Interpol), depuis dimanche jusqu'au 15 mai au niveau de l'École supérieure de Police Ali-Tounsi. En coordination avec l'École nationale des personnels des greffes (ENPG), 25 fonctionnaires bénéficient d'une session de formation sur le thème « les principes de la comptabilité publique, dans le but de promouvoir les capacités et compétences des fonctionnaires chargés de la gestion du Service de recouvrement, pour mieux comprendre le cadre juridique et les principes fondamentaux de la comptabilité publique ».

Ania N.

LE CHEF DU CENTRE DU HADJ À MÉDINE :

« Toutes les conditions réunies pour le bon accueil de nos hadjis »

Le chef du Centre du hadj à Médine, Belkhir Boudraa, a affirmé, hier, que toutes les conditions étaient réunies pour accueillir les hadjis algériens qui affluent progressivement vers les Lieux Saints afin d'accomplir les rites du Hadj pour cette saison 2025. Dans une déclaration à la mission médiatique dépêchée sur les Lieux Saints, M. Boudraa a précisé que « toutes les conditions, en termes d'hébergement, transport et prise en charge sanitaire, ont été réunies au profit des hadjis afin de leur permettre d'accomplir au mieux les rites du hadj ». Précisant que, « la mission nationale du hadj, à travers l'ensemble de ses branches, a entamé ses réunions périodiques et veille à accueillir les hadjis et à les orienter, que ce soit de l'aéroport vers les hôtels ou des hôtels vers les lieux de rites ». Pour sa part, le chef de la section information du Centre du hadj à Médine, M. Slimane Belmoumen, a indiqué que « les hadjis algériens pourront obtenir la carte des rites du hadj, une nouvelle mesure organisationnelle destinée à faciliter l'accomplissement des rites ». M. Belmoumen a précisé, en outre, que cette mesure, qui s'inscrit dans le cadre du processus de numérisation globale engagé par les autorités algériennes en coordination avec leurs homologues saoudiennes, se veut « un outil de coordination permettant de faciliter la prestation des services pour les hadjis et de leur assurer les meilleures conditions pour accomplir les rites du hadj », a-t-il noté.

AIR ALGÉRIE LANCE UN APPEL À L'ATTENTION DES HADJIS

Par la même occasion, Air Algérie a lancé un appel crucial à l'attention des voyageurs dans un message publié sur sa page Facebook, sur « la nécessité de respecter rigoureusement l'horaire des vols réservés pour éviter toute situation désagréable, notamment l'impossibilité d'accomplir le pèlerinage ». Cette annonce fait écho à l'importance capitale de la ponctualité pour les passagers partant en direction des lieux saints de l'Islam. Air Algérie rappelle à ses passagers qu'« il est impératif de suivre scrupuleusement l'horaire indiqué sur le billet de voyage ». Précisant qu'« un retard ou un oubli de se présenter à l'heure au départ pourrait entraîner la perte du vol et, par conséquent, rendre impossible l'accomplissement du Hadj ». La compagnie insiste particulièrement sur le fait que « les horaires de vol sont fermes et non modifiables », a-t-elle affirmé.

En cas d'absence ou de retard, « il sera impossible d'annuler ou de reprogrammer les billets », a fait savoir la source. Le Hadj est un moment spirituel majeur pour les musulmans, et Air Algérie comprend la gravité de cette occasion, a ajouté la compagnie.

L'engagement de la compagnie à fournir un service de qualité est indéniable, mais la ponctualité et la préparation personnelle des voyageurs sont des éléments cruciaux pour assurer le bon déroulement du voyage, a-t-elle noté. Il est essentiel que les passagers prévoient suffisamment de temps avant le départ pour éviter tout stress inutile, a conclu la compagnie.

L.Zeggane

RÉGULARISATION DES VÉHICULES DE MOINS DE 3 ANS IMPORTÉS

Les automobilistes invités à soumettre leurs demandes de carte grise

Les propriétaires des véhicules importés de moins de trois ans ont été invités à se présenter aux services d'immatriculation au niveau des communes de leur résidence, en vue de demander la délivrance des cartes grises de leurs véhicules, a indiqué un communiqué du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire.



sont invités à se rapprocher des services d'immatriculation, au niveau des communes de leur résidence, à l'effet de demander la délivrance des cartes grises de leurs véhicules».

DÉBUT DE LA DÉLIVRANCE DES CARTES GRISES

D'après le calendrier, «l'opération qui concerne les véhicules dédouanés depuis la date de publication du décret exécutif 23-74 susmentionné jusqu'au 31 décembre 2024, a débuté hier, et à partir du 22 juin pro-

chain pour les véhicules dédouanés depuis le 1er janvier 2025». En vue de parachever cette procédure, «les concernés doivent être munis d'un dossier réglementaire comprenant l'original du certificat d'immatriculation du véhicule à l'étranger ou tout autre document équivalent et l'original du certificat de dédouanement (modèle 846), délivré par les services des Douanes compétents». Le dossier doit également comporter «l'original de la déclaration en douane relative au dédouane-

ment du véhicule, l'original du PV de contrôle de conformité délivré par le service des mines territorialement compétent, une copie de la facture d'achat et/ou du contrat de vente, une carte de résidence pour le citoyen algérien, ainsi que le timbre fiscal approprié». Le même communiqué a souligné «l'obligation de présenter la carte nationale d'identité biométrique électronique afin de permettre le téléchargement électronique des données d'identité qu'elle contient», précisant que «les concernés sont dispensés de fournir le formulaire de demande d'immatriculation, automatiquement généré par les services compétents via le système d'information du fichier national d'immatriculation des véhicules». Concernant le propriétaire du véhicule résident de nationalité étrangère, «les documents précités doivent être accompagnés d'une copie du passeport en cours de validité, d'un acte de naissance et d'un document justifiant la résidence délivré par les services compétents de la Sûreté nationale territorialement compétents ou, le cas échéant, d'une copie de la carte de résident étranger en cours de validité», a conclu la source.

L.Zeggane

L'ALGERIAN BANK OF SENEGAL (ABS BANK)

Vers un plan de développement «ambitieux»

L'Algerian Bank of Senegal (ABS Bank) affiche un début d'activité «prometteur» et s'engage dans un plan de développement ambitieux, articulé autour du déploiement de la monétique, du renforcement du chiffre d'affaires et de l'appui aux exportateurs algériens, a souligné son directeur général Abdelhafid Haned.

S'exprimant à l'APS lors du Forum africain d'investissement et du commerce (AFIC), organisé le samedi et dimanche dernier, par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), M. Haned a indiqué, «en termes de retour sur investissement, je peux dire que la première année (2024 ndlr) a été appréciable en termes de résultats, d'entrée en relation avec la clientèle et d'ouverture de comptes». Ajoutant que, «l'objectif pour cette année est de lancer à grande échelle la monétique, et d'augmenter de manière significative le chiffre d'affaires». Le directeur général de l'ABS Bank a relevé, en ce sens, que «les résultats commerciaux et financiers obtenus jusque-là étaient en phase avec les objectifs fixés par les actionnaires (BNA, la BEA, le CPA et la BADR)». Cela a été possible compte et tenu des capacités importantes d'intervention de la banque, lesquelles s'appuient, entre autres, sur un capital social conséquent de 100 millions de dollars. Selon le premier responsable de cette banque, «il est question pour l'exercice en cours d'augmenter de manière «notable» la rentabilité de la banque». Précisant qu'il s'agit aussi d'assurer des solutions d'accompagnement aux opérateurs économiques notamment algériens désireux de concrétiser des projets au Sénégal ou d'exporter vers ce pays, véritable porte d'entrée du marché ouest-africain». En effet, a-t-il noté, «la banque, en plus de ses produits de financement, fournit à la communauté d'affaires des services de conseil et d'orientation sur les plans juridique et réglementaire spécifiques au marché sénégalais, en matière d'investissement et d'exportation vers ce pays». M. Haned a

détaillé, «nous proposons des solutions de conseil sur mesure à nos clients, surtout par rapport aux secteurs d'activité les plus adaptés et les plus rentables, afin de leur éviter tout risque dans le cadre de leur installation», ajoutant que «depuis son lancement en septembre 2023, pas moins de 500 opérateurs économiques nationaux, en quête d'opportunités d'affaires au Sénégal, se sont rapprochés des agences de cette banque soit pour s'informer sur les financements proposés par l'ABS Bank ou bien pour un accompagnement ou une orientation». Ce dernier a mis en avant «l'apport de la banque publique dans le renforcement des liens de coopération économique, financière et commerciale entre l'Algérie et les autres pays de l'Afrique, en contribuant à développer davantage le volume d'affaires existant entre l'Algérie et le Sénégal». M. Haned a tenu à relever aussi «l'accueil très favorable réservé à la banque algérienne par la place financière au Sénégal, tout en saluant l'engouement de la part des opérateurs économiques au Sénégal pour les services de la banque algérienne, qui compte déjà dans son portefeuille clients d'impor-

tantes compagnies sénégalaises opérant dans divers secteurs économiques clés, dont l'industrie et l'énergie». La banque est présente au Sénégal avec deux agences situées dans «des centres les plus vitaux de la capitale, un choix étudié et pertinent», a indiqué le directeur général de l'ABS Bank relevant que «90 % de l'activité financière et d'affaires se concentre à Dakar». Interrogé, d'autre part, sur la dynamique que peut créer la présence de deux banques algériennes au Sénégal et en Mauritanie (Algeria Union Bank - AUB), le même responsable a mis en évidence «l'importance du rôle de ces deux établissements financiers et leur rayonnement futur dans la région de l'Afrique de l'Ouest». La même source a souligné qu'«en dépit d'opérer dans deux marchés distincts, il existe entre les deux banques une certaine complémentarité et une synergie, puisque in fine, elles œuvrent à renforcer la coopération économique intra-africaine et contribuent à diversifier l'économie nationale en développant les exportations algériennes hors hydrocarbures», a-t-il fait savoir.

L. Z.

ALGERIE-ZIMBABWE

Les moyens de coopération judiciaire évoqués

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa a reçu, dimanche à Alger, le juge en Chef et président de la Cour suprême et constitutionnelle de la République du Zimbabwe, Luke Malaba ainsi que la délégation l'accompagnant, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, qui s'est déroulée en présence de membres de la Cour constitutionnelle algérienne et de cadres du ministère de la Justice, les deux parties ont évoqué «les voies et moyens de la coopération et l'échange d'expertises, notamment en ce qui concerne le volet juridique et judiciaire et la numérisation», précise le communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite de travail qu'effectue la délégation de la Cour suprême et constitutionnelle de la République du Zimbabwe en Algérie du 10 au 13 mai courant. Il convient de rappeler que «la République du Zimbabwe préside actuellement la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) pour la période 2024-2026».

Sarah O.

MISE À NIVEAU DES PLAGES ET AMÉNAGEMENTS DES ESPACES PUBLICS

Le wali d'Alger donne des instructions

Une série d'instructions a été donnée par le wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, lors de sa visite de travail et d'inspection pour s'enquérir de l'état des plages d'Alger Ouest, portant sur «la mise à niveau des plages conformément aux normes en vigueur» et «l'aménagement et l'embellissement des accès et des voies menant aux plages, tout en veillant à la propreté de l'ensemble des axes routiers y menant, et à l'équipement de toutes les plages en éclairage public», et ce, dans le cadre des préparatifs en cours pour la saison estivale 2025.

Selon le communiqué des services de la wilaya, «cette visite a permis à Mohamed Abdennour Rabehi de s'enquérir des préparatifs et d'évaluer les services proposés aux estivants de l'intérieur ou de l'extérieur du pays, en vue d'assurer toutes les conditions de confort et de bien-être».

Dans ce cadre, le wali d'Alger a donné une série d'instructions portant sur «la mise à niveau des plages conformément aux normes en vigueur» et «l'aménagement et l'embellissement des accès et des voies menant aux plages, tout en veillant à la propreté de l'ensemble des axes routiers y menant, et à l'équipement de toutes les plages en éclairage public». Les directives incluent également «la finalisation des travaux d'aménagement des trottoirs, des passages piétons, ainsi que la peinture des murs et des bordures de trottoirs le long des axes routiers», en sus «des travaux de traitement des points de rejet des eaux usées dans les plus brefs délais, à travers la réalisation de digues en terre selon des normes techniques précises, en leur assurant un entretien périodique», a ajouté la même source.

Par ailleurs, le wali a souligné la nécessité de «réaliser et de réhabiliter les stations de traitement des eaux usées et les stations d'épuration et de pompage, afin d'assurer un traitement efficace des eaux usées avant leur évacuation, dans le souci de préserver la propreté et la sécurité de l'environnement marin», selon le communiqué.

L. Z.

OFFICE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA DROGUE ET LA TOXICOMANIE

Le nouveau DG installé

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a procédé dimanche à l'installation de Tarek Kour en qualité de Directeur général de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT). À cet effet une cérémonie d'installation s'est déroulée au siège du ministère de la Justice, en présence des cadres du ministère et de l'ONLCDT, indique un communiqué du ministre de la Justice. Il est bon de noter que Tarek Kour «est titulaire d'un Doctorat, spécialité droit pénal international».

Il a assumé plusieurs fonctions notamment de magistrat et de juge d'instruction, de président du pôle pénal spécialisé au tribunal de Constantine, de conseiller à la Cour, puis de magistrat au Centre de recherche juridique et judiciaire. Son dernier poste en date étant celui de président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC)».

Ania N.

16 MORTS DANS LE BOMBARDEMENT D'UNE ÉCOLE ABRITANT DES RÉFUGIÉS PALESTINIENS

Nouvelle tragédie à Ghaza

Le carnage perpétré par l'armée israélienne dans le nord du territoire palestinien occupé continue de faire des ravages.

Hier, une frappe aérienne ciblant l'école Fatima Bint Asad à Jabalia, qui abritait des dizaines de déplacés internes, a entraîné la mort de 16 personnes, dont des femmes et des enfants. Cette nouvelle attaque s'ajoute à une longue liste de crimes de guerre perpétrés en toute impunité. Selon les informations de terrain relayées par Al Mayadeen, l'école a été frappée à plusieurs reprises, causant d'importants dégâts humains et matériels. La tragédie survient quelques heures seulement après que Donald Trump a salué l'intention du mouvement Hamas de libérer un captif américain-israélien détenu dans Ghaza, dans un contexte de tentatives diplomatiques fragiles. En parallèle, d'autres quartiers de la bande de Ghaza ont été la cible de frappes, notamment le quartier Sheikh Radwan à l'ouest de la ville de Ghaza, le camp de réfugiés de Nusseirat au centre du territoire, et le quartier de Shuja'iyya à l'est. Dans chacun de ces endroits, les attaques ont causé morts et blessures, aggravant une crise humanitaire déjà catastrophique. D'après les derniers bilans médicaux, l'offensive israélienne qui a débuté le 7 octobre 2023 a coûté la vie à 52 862 Palestiniens, et blessé 119 648 autres. Rien que depuis la reprise des hostilités le 18 mars dernier, 2 749 morts et 7 607 blessés ont été enregistrés. Les hôpitaux reçoivent chaque jour de nouveaux corps et blessés, alors que de nombreuses victimes restent ensevelies sous les décombres, inaccessibles aux secouristes en raison des bombardements continus. La situation dans les hôpitaux de Ghaza est critique. Les établissements de soins opèrent désormais avec du matériel usagé, et manquent de ressources vitales. L'absence d'appareils de radiologie mobile, d'équipements d'anesthésie, de gaz médicaux comme le dioxyde de carbone, ainsi que le manque de lits et de fournitures de base pour les soins chirurgicaux, entravent gravement le travail des soignants. Selon l'Organisation mondiale de la santé, les 21 hôpitaux restants à Ghaza – dont 4 sont des hôpitaux de campagne – sont totalement dépassés par l'ampleur des besoins.



PH : DR

Les malades sont parfois renvoyés chez eux avant la fin de leur convalescence pour libérer de la place aux nouvelles urgences. Le personnel médical, privé de nourriture et d'eau, lutte sans relâche, dans des conditions inhumaines. Des milliers de Palestiniens déplacés attendent l'ouverture du point de passage de Rafah pour fuir vers l'Égypte et obtenir un traitement médical vital. Dina Salem, réfugiée à Khan Younés, tente désespérément de faire soigner son fils de deux ans, atteint d'une grave malformation cardiaque. Malgré plusieurs demandes validées par l'OMS, elle reste bloquée avec sa famille depuis plus d'un an. Récemment, sa tente a été frappée par un missile israélien, tuant six voisins et blessant gravement son mari et ses enfants. Khadra Al-Batta, 52 ans, attend aussi l'ouverture du passage pour faire soigner sa fille de 16 ans atteinte d'une tumeur au pancréas. Nidal Abou Aouileh, père d'un bébé souffrant d'une malformation anorectale, espère lui aussi pouvoir quitter Ghaza pour faire opérer son enfant. Tous sont unis par la même angoisse : l'impossibilité de sauver leurs proches à cause du blocus. À l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Société palestinienne du Croissant-Rouge a lancé un nouvel appel à la communauté internationale. Elle réclame la protection immédiate de ses équipes humanitaires, systématiquement visées par les forces israéliennes. L'organisation a déploré la mort de 48 de ses membres, dont

30 tués en mission, arborant pourtant le symbole protégé du Croissant-Rouge. « Le symbole qui devait protéger nos secouristes est devenu un lincelet », a dénoncé l'organisation. Elle accuse Israël de violer délibérément le droit international humanitaire, en attaquant des hôpitaux, des ambulances et des personnels de santé, dans une stratégie visant à démanteler entièrement le système de soins à Ghaza. La situation ne cesse d'empirer, alors que les autorités israéliennes poursuivent leur campagne militaire sans crainte de sanctions. Les appels répétés des ONG et des agences onusiennes pour un cessez-le-feu, une aide humanitaire urgente et une enquête sur les crimes commis restent lettre morte. Les témoignages poignants des déplacés, les chiffres effarants de victimes, la destruction méthodique des infrastructures médicales et la persécution des personnels soignants dressent un tableau glaçant d'une guerre d'extermination. La société civile et les organisations humanitaires réclament désormais des actions concrètes : ouverture des passages, mise en œuvre du droit international, et poursuites judiciaires contre les responsables. Tant que ces appels restent sans réponse, la population de Ghaza continuera de s'enfoncer dans l'horreur, sous les yeux du monde.

M. Seghilani

EN RAISON DE SES LIENS AVEC LES COLONIES EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Le Fonds souverain norvégien vend ses actions dans l'israélienne Paz

Le Fonds souverain norvégien, le plus grand au monde, a annoncé avoir vendu toutes ses actions dans l'entreprise israélienne Paz, active dans les secteurs de la distribution et de l'énergie, en raison de son implication dans la gestion de l'infrastructure de fourniture de carburant aux colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. Cette décision marque un nouveau tournant dans la politique éthique du fonds, qui a renforcé ses critères de sélection des entreprises depuis l'année dernière. Cette démarche intervient après une révision des standards éthiques par le Conseil des éthiques du fonds, en août dernier, qui a adopté une position plus stricte vis-à-vis des entreprises soutenant les opérations israéliennes dans les territoires palestiniens occupés. Cette décision fait suite à une autre mesure similaire prise en septembre, où le fonds avait également liquidé ses participations dans la société israélienne de télécommunications Bezeq. Le fonds souverain norvégien, créé en 1996, a vu sa valeur atteindre un niveau record de 20 trillions de couronnes norvégiennes (1,8 trillion de dollars). Cette performance impressionnante a été alimentée par les revenus générés par les exportations de pétrole et de gaz, ainsi que par la hausse des marchés boursiers mondiaux. En seulement cinq ans, sa valeur a doublé. Aujourd'hui, ce fonds détient environ 1,5% de l'ensemble des actions cotées en bourse dans le monde, et son volume est désormais quatre fois supérieur au produit intérieur brut (PIB) annuel de la Norvège. En comparaison, sa valeur est équivalente au PIB annuel de l'Australie, un pays dont la population est cinq fois plus nombreuse que celle de la Norvège. Le fonds souverain norvégien, dont la mission principale est de servir de réserve pour les périodes de crise, continue de jouer un rôle clé dans l'économie norvégienne, tout en ajustant ses investissements pour respecter des critères éthiques stricts. Cette évolution dans sa stratégie d'investissement témoigne de l'engagement croissant de la Norvège envers les droits humains et la justice internationale, en particulier concernant les activités en lien avec l'occupation israélienne des territoires palestiniens.

M.S.

PROTESTATIONS À L'EUROVISION

Des manifs anti-sionistes à Bâle en Suisse

Le lancement officiel du concours de l'Eurovision, qui se déroule cette année à Bâle, en Suisse, a été marqué par des protestations contre Israël et en soutien à la Palestine. Des manifestants ont déployé des drapeaux palestiniens et ont réclamé l'exclusion d'Israël de la compétition, tout en scandant des slogans de solidarité avec le peuple palestinien. Parmi les voix s'élevant contre la participation d'Israël, celle du chanteur suisse Nimo, qui avait remporté l'édition de l'Eurovision l'année précédente à Malmö, en Suède. Nimo a exprimé son opposition à la présence d'Israël dans la compétition de cette année et a soutenu les appels à son exclusion. « Les actions d'Israël sont fondamentalement en contradiction avec les valeurs que le concours de l'Eurovision prétend défendre, telles que la paix, l'unité et le respect des droits de l'homme », a déclaré le chanteur, faisant référence aux crimes de guerre et à la violence exercée par Israël contre la population de Ghaza. Les protestations se sont intensifiées alors que les tensions liées à la situation en Palestine restent vives. La présence d'Israël à l'Eurovision, qui est censée être un événement de rassemblement et de célébra-

tion de la musique européenne, a suscité un débat croissant sur la politique, les droits humains et la responsabilité des institutions

internationales. Le concours de l'Eurovision, connu pour sa capacité à unir des pays de toute l'Europe et au-delà, est ainsi devenu une

plateforme pour des messages politiques et humanitaires, alors que des voix se lèvent pour dénoncer ce qu'ils considèrent comme

une injustice dans le traitement des Palestiniens.

M. S.

BRUXELLES

Des milliers de manifestants réclament un cessez-le-feu en Palestine

Des dizaines de milliers de manifestants ont envahi les rues de la capitale belge ce dimanche pour exiger un cessez-le-feu immédiat en Palestine, notamment à Ghaza, théâtre d'une offensive sanglante depuis maintenant 19 mois. À l'appel d'une soixantaine d'organisations de la société civile, cette mobilisation massive a dénoncé un "génocide décomplexé" perpétré par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien. Réunis dès la mi-journée sur le boulevard Simon Bolivar, les manifestants brandissaient des drapeaux palestiniens et entonnaient des slogans comme "Free, Free Palestine" ou "Arrêtez d'armer l'occupant sioniste". Une immense banderole blanche, tenue par des dizaines de participants, affichait les noms de centaines de Palestiniens tombés en martyrs. Pour alerter sur la famine qui sévit dans la bande de Ghaza, les organisateurs avaient aussi lancé un appel à un "concert de casseroles", dont le vacarme a résonné dans toute la ville. Parmi les prises de parole marquantes, celle de l'avocat franco-palestinien Salah Hamouri a particulièrement retenu l'attention. Il a rappelé l'urgence d'unir les luttes contre les formes modernes de fascisme, qu'il s'agisse de l'agression contre le

peuple palestinien ou de la montée de l'extrême droite en Europe. Il a aussi insisté sur l'importance de porter un message d'amour, de justice et de solidarité. Cette marche s'est tenue à l'occasion des 77 ans de la Nakba, l'expulsion en 1948 de centaines de milliers de Palestiniens de leur terre. Les organisateurs ont souligné que la Nakba n'est pas un simple épisode historique, mais une réalité qui perdure à travers chaque bombardement, chaque déplacement forcé et chaque privation de liberté. Selon Dima Daibes, membre du collectif palestinien Beitna, ce processus de dépossession continue a atteint son paroxysme avec le génocide en cours à Ghaza. De nombreux citoyens belges venus de tout le pays ont grossi les rangs du cortège, à l'image d'Albert, habitant de Floreffe, venu manifester pour dénoncer l'injustice faite aux Palestiniens. « En tant qu'humain, père et grand-père, je trouve ce qu'il se passe à Ghaza ignoble », a-t-il confié. « Se taire face à un génocide, c'est en devenir complice, et c'est ce que nous reprochons à notre gouvernement. » La marche, la neuvième de cette ampleur depuis le début du conflit, s'est dirigée ensuite vers la gare du Midi, en longeant la petite ceinture via le canal de

Bruxelles. Les organisateurs ont réclamé l'instauration d'un embargo militaire total contre l'occupant sioniste, la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et cette entité, ainsi que le respect par la Belgique de ses obligations internationales. Ils ont notamment rappelé l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de justice en juillet 2024, qui impose aux États tiers de prendre des mesures concrètes pour mettre fin à l'occupation illégale du Territoire palestinien, y compris l'interdiction du commerce avec les colonies sionistes. Enfin, ils ont dénoncé l'ambiguïté du gouvernement belge concernant l'exécution des mandats d'arrêt de la Cour pénale internationale à l'encontre de responsables sionistes accusés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, notamment l'usage de la famine comme méthode de guerre. Pour Gregory Mauzé, porte-parole de l'Association belgo-palestinienne (ABP), le refus du gouvernement de tirer les conséquences de ces crimes constitue une faute morale et politique inacceptable, en contradiction totale avec ses engagements en faveur de la justice internationale.

M. S.

LES FORCES NATIONALES ET ISLAMIQUES À L'OCCASION DU 77^e ANNIVERSAIRE DE LA NAKBA

«Attachées au droit au retour et à la souveraineté palestinienne»

À l'occasion du 77^e anniversaire de la Nakba, les forces nationales et islamiques palestiniennes ont publié hier un communiqué conjoint à l'issue d'une réunion de direction consacrée aux derniers développements politiques et à la situation intérieure.



Elles y réaffirment leur attachement indéfectible aux principes de consensus national portés par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), reconnue comme le seul représentant légitime du peuple palestinien. Parmi ces principes figurent notamment le droit au retour des réfugiés, le droit à l'autodétermination, ainsi que l'établissement d'un État palestinien indépendant, pleinement souverain, avec El-Qods pour capitale. En cette date marquant l'exil forcé de plus de la moitié du peuple palestinien à la suite des massacres perpétrés par les milices sionistes en 1948, les forces palestiniennes ont insisté sur le caractère sacré, naturel et historique du droit au retour dans les foyers et sur les terres d'origine, tel que stipulé par la résolution 194 de l'ONU. Elles ont condamné le refus persistant de l'occupation israélienne de reconnaître et d'appliquer ce droit, qualifiant Israël de « régime voyou »

en totale contradiction avec les résolutions de la légalité internationale. Le communiqué met également en garde contre les efforts israéliens visant à entraver le travail de l'UNRWA – l'Agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens – dans les territoires palestiniens. Ces attaques, accompagnées de destructions ciblées de camps de réfugiés, s'inscrivent, selon les forces palestiniennes, dans une guerre totale visant à liquider la cause palestinienne en sapant le droit au retour et en empêchant l'établissement d'un État palestinien indépendant. Les forces nationales et islamiques ont appelé à une participation massive aux différentes manifestations organisées pour commémorer la Nakba, dans toutes les provinces de Palestine, les camps de réfugiés, la diaspora et plu-

sieurs capitales mondiales, avec la participation de militants solidaires du monde entier.

La marche centrale est prévue pour le mercredi 14 mai à 11h30, du mausolée du martyr Yasser Arafat jusqu'à la place Al-Manara à Ramallah. Les activités se poursuivent jusqu'au jeudi, dans une démonstration d'attachement au droit au retour et de rejet de toute atteinte au rôle de l'UNRWA, considérée comme un témoin vivant de la Nakba jusqu'à l'accomplissement du retour. Le communiqué rend hommage aux prisonniers et détenus palestiniens dans les geôles de l'occupation, ainsi qu'aux anciens prisonniers, qu'ils soient encore en Palestine ou exilés. Les forces insistent sur la nécessité d'un soutien ferme et constant à leur égard. Les forces ont appelé à des efforts concertés

pour mettre fin à la guerre d'extermination menée contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Ghaza, ainsi qu'aux attaques incessantes de l'armée d'occupation et des colons en Cisjordanie, notamment dans les camps de Jénine, Tulkarem et Nour Shams.

Elles ont exhorté la communauté internationale à imposer des sanctions à Israël et à le traduire devant les juridictions internationales pour ses crimes qualifiés de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Le communiqué condamne fermement les projets israéliens visant à légaliser des régularisations foncières dans la zone dite « C » et à empêcher toute solution palestinienne. Ces initiatives de confiscation et d'expansion coloniale, avertissent les forces, ne changeront en rien le statut juridique des territoires palestiniens occupés, ni n'annuleront le droit du peuple palestinien à établir son État indépendant sur l'ensemble de ces terres, avec ElQods pour capitale. Enfin, les forces ont exhorté les dirigeants de la Ligue arabe, qui doivent se réunir à Bagdad le 17 mai prochain, à prendre des décisions fortes. Elles réclament l'adoption de mécanismes concrets pour imposer un boycott total d'Israël, poursuivre ses responsables pour leurs crimes, et œuvrer à l'arrêt des déplacements forcés et des agressions continues contre le peuple palestinien.

M. Seghilani

JOURNÉE MONDIALE DU CROISSANT-ROUGE Marche à Ramallah pour dénoncer les attaques ciblant les secouristes

À l'occasion de la Journée mondiale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Société du Croissant-Rouge palestinien a organisé une marche silencieuse dans le centre de Ramallah pour réclamer la protection des équipes médicales et des travailleurs humanitaires. La marche, qui s'est élançée depuis la place du martyr Yasser Arafat jusqu'au siège général de l'association à al-Bireh, a été marquée par une image saisissante : les participants ont porté des dizaines de cercueils symboliques représentant leurs collègues tués par les frappes israéliennes et les assassins ciblés dans la bande de Ghaza. Dans son discours, Younes Al-Khatib, président de la Société du Croissant-Rouge palestinien, a rappelé que depuis le début de l'année, huit secouristes de l'organisation ont perdu la vie à Rafah, au mois de mars, alors qu'ils tentaient de sauver des blessés. Ces attaques, qualifiées par lui d'"atroces", ont coûté la vie à 15 travailleurs humanitaires, dont plusieurs membres du Croissant-Rouge. Depuis le déclenchement de l'offensive israélienne sur Ghaza, l'organisation a perdu 48 de ses membres, parmi lesquels 30 ont été tués alors qu'ils portaient clairement l'insigne du Croissant-Rouge, en Cisjordanie comme à Ghaza. Le nombre total de morts parmi les soignants et travailleurs humanitaires dans le territoire dépasse les 1 400. « L'insigne du Croissant-Rouge, censé protéger les personnels de secours, est devenu un linceul enveloppant les corps de nos volontaires tués », a dénoncé Al-Khatib. Il a accusé Israël de viser délibérément les équipes médicales et de violer systématiquement le droit international humanitaire, en bombardant des hôpitaux, des ambulances et les sièges de l'organisation. Dans un communiqué, l'association a exigé la poursuite des responsables des attaques contre ses équipes, appelant les Nations Unies et la communauté internationale à garantir la protection des travailleurs humanitaires en Palestine. Elle a également réclamé la libération immédiate de trois de ses membres, portés disparus depuis plus d'un an, ainsi que de dizaines d'autres arrêtés à Ghaza en pleine mission humanitaire. Le Croissant-Rouge palestinien alerte sur une politique systématique visant à démanteler l'infrastructure sanitaire de Ghaza, avec pour conséquence un effondrement quasi total du système de santé dans l'enclave. « Il ne suffit plus de dénoncer. Il est temps de passer à des mesures concrètes pour assurer la sécurité des humanitaires partout où ils se trouvent », a conclu Al-Khatib. De son côté, Rouhi Fattouh, président du Conseil national palestinien, a salué la mémoire des martyrs de Rafah et de tous les travailleurs humanitaires. Il a rappelé que le Croissant-Rouge palestinien avait été fondé par Yasser Arafat en 1968, et qu'il dispose aujourd'hui de plus de 15 hôpitaux en Palestine, au Liban, en Syrie et en Égypte. Fattouh a dénoncé des « crimes complets » commis par l'occupation israélienne contre les établissements de santé, les ambulances et leurs équipes, appelant à immortaliser le travail héroïque de ces soignants. Il a aussi averti : « Nous vivons une seconde Nakba, plus dangereuse encore que celle de 1948. » Le dirigeant a lancé un appel à l'unité nationale sous l'égide de l'Organisation de libération de la Palestine, exhortant les forces palestiniennes à s'unir autour d'un projet national commun vers la liberté et l'indépendance. La manifestation s'est conclue par une marche symbolique en hommage aux martyrs de l'action humanitaire, tombés en accomplissant leur devoir moral et humanitaire.

M. S.

ENTITÉ SIONISTE

Les accusations de "terrorisme" pour étouffer l'opposition

Un rapport confidentiel rédigé en 2008 par un expert américain de la sécurité, et récemment révélé par le média Responsable Statecraft, met en lumière une stratégie israélienne persistante : utiliser de manière systématique des accusations non fondées de "terrorisme" pour discréditer les voix critiques, bloquer les efforts de paix, et affaiblir les organisations de défense des droits humains. Ce schéma, apparu au cœur du processus de paix des années 2000, reste d'actualité jusqu'en 2024. Rédigé dans le cadre du travail de son auteur auprès du Coordinateur de la sécurité américaine (USSC) en Cisjordanie, le rapport révèle que « l'occupant sioniste » recourait déjà à l'époque à des allégations infondées contre des individus ou des ONG palestiniennes, dans le but de saboter les avancées diplomatiques, en particulier à une époque où les Palestiniens faisaient des progrès en matière de gouvernance sécuritaire. L'un des exemples phares évoqués est celui du rapport dit du "tourniquet de Jenine", commandé par les États-Unis et censé enquêter sur les libérations présumées de détenus palestiniens par l'Autorité palestinienne. L'étude, menée conjointement par des experts américains, britanniques et canadiens, conclut à l'absence de preuves tangibles et à un usage stratégique de ces accusations par Tel-Aviv, dans un but plus politique que judiciaire. Le rapport souligne que les listes de personnes à arrêter ou à faire taire, transmises par Israël, comportaient régulièrement des noms incorrects, voire de personnes décédées, et n'étaient jamais accompagnées d'éléments de preuve exploitables. Pire encore, « l'occupant sioniste » refusait systématiquement de transmettre des renseignements complémentaires, invoquant le secret-défense. Ainsi, ces listes devenaient moins des outils de sécurité que des instruments de propagande. Le document note également que les arrestations demandées ne visaient pas nécessairement à instruire un procès, mais à collecter des informations ou à dissuader toute forme de résistance. Une pratique qui, selon l'auteur,

répond à une logique de sécurité intérieure israélienne, sans aucun souci du processus de paix. Le schéma dénoncé n'est pas resté cantonné à cette époque. En 2022, six ONG palestiniennes, dont l'organisation internationale de défense des enfants, ont été accusées d'être affiliées au Front populaire de libération de la Palestine (FPLP), toujours sans preuves. Plusieurs pays occidentaux ont suspendu leurs partenariats avec ces organisations, avant de revenir discrètement sur leur décision. Plus récemment, en 2024, Israël a affirmé que 108 employés de l'agence onusienne UNRWA étaient affiliés à la branche armée du Hamas. Malgré les demandes répétées de l'ONU, aucune preuve n'a été fournie, suscitant une vague d'indignation au sein de la communauté humanitaire. La même tactique semble s'exporter aux

États-Unis. En mars 2025, une plainte a été déposée contre une section étudiante de "Students for Justice in Palestine" à l'université Columbia, les accusant d'avoir eu connaissance à l'avance de l'attaque du 7 octobre. L'accusation, basée uniquement sur le témoignage d'une otage israélienne, a été jugée infondée par de nombreux observateurs. Le rapport conclut sans ambiguïté : ces accusations répétées, souvent vides de fondement, ne visent pas à prévenir un danger réel, mais à délégitimer les voix critiques du régime israélien, à l'international comme sur le territoire palestinien. L'auteur recommande aux militants, journalistes et institutions ciblées d'exiger systématiquement des preuves, et de considérer toute accusation non étayée comme nulle et non avenue.

M. S.

ENTRE PRUDENCE ET FERMETÉ

Berlin clarifie sa position sur la guerre à Ghaza

Le gouvernement allemand a exprimé, hier, sa profonde inquiétude face à l'évolution de la situation dans la bande de Ghaza, appelant à un cessez-le-feu "dans les plus brefs délais". Dans un communiqué officiel, Berlin a souligné que « les développements à Ghaza sont préoccupants » et qu'elle « souhaite parvenir à une cessation des hostilités aussi rapidement que possible ». Ce positionnement intervient dans un contexte de tensions diplomatiques croissantes, alors que la situation humanitaire dans l'enclave palestinienne continue de se détériorer. Le gouvernement allemand a tenu à clarifier également que le chancelier Friedrich Merz n'a adressé aucune invitation officielle au Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu pour une visite en Allemagne. Berlin a précisé que le chancelier discutera de la crise humanitaire à Ghaza avec le président israélien, insistant sur l'urgence de répondre aux besoins de la population civile durement touchée par les affrontements et les bombardements incessants. Par ailleurs, l'Allemagne a réaffirmé son attachement au droit international, avertissant que « tout déplacement forcé de population à partir de la bande de Ghaza constituerait une violation grave du droit international ». Une déclaration qui intervient en contraste apparent avec les propos tenus la veille à Berlin par le ministre des Affaires étrangères, ce qui suscite des interrogations sur la cohérence de la position allemande au sein même de son gouvernement. Cette prise de position allemande reflète une inquiétude grandissante en Europe face à la prolongation du conflit et à ses répercussions régionales et humanitaires. Plusieurs voix s'élèvent au sein de la communauté internationale pour réclamer une trêve immédiate et l'ouverture de couloirs humanitaires vers Ghaza.

M.S.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION AU SÉNÉGAL

Le parlement approuve la traduction en justice de cinq ex-ministres pour détournement de deniers publics

À l'issue d'une séance plénière consacrée à la mise en accusation de 5 anciens ministres soupçonnés de détournement de deniers publics, de décaissements irréguliers et de corruption à grande échelle, les députés ont autorisé l'engagement de poursuite judiciaire à leur encontre, dans le cadre de la lutte du gouvernement contre la corruption.



La presse sénégalaise a rapporté que l'Assemblée nationale s'était réunie, afin d'examiner une résolution portant sur la mise en accusation de 5 anciens ministres devant la Haute Cour de justice du pays. Ils sont soupçonnés de détournement de deniers publics, de décaissements irréguliers et de corruption à grande échelle. La résolution avait déjà été validée en commission des lois, sans qu'aucun document explicatif n'ait été officiellement communiqué, selon le site d'information local Senenews. Dans une procédure entamée

depuis le 28 avril dernier à l'Assemblée nationale, le Parlement sénégalais avait fixé le calendrier de la mise en accusation de 5 anciens ministres du gouvernement de l'ex-président du pays, Macky Sall. Dans la séance plénière tenue aujourd'hui, les projets de résolution ont été adoptés par vote à bulletin secret, pour traduire Mansour Faye, Aissatou Sophie Gladima, Ndèye Saly Diop Dieng, Moustapha Diop et Ismaïla Madior Fall devant la Haute Cour de justice. La presse sénégalaise avait rapporté plus tôt que la commission des lois avait adopté ces projets lors d'une réunion organisée

après la levée de l'immunité parlementaire des anciens ministres, devenus députés, Ndèye Saly Diop Dieng et Moustapha Diop. En adoptant la résolution, les députés sénégalais approuvent ainsi la demande du garde des Sceaux pour la mise en accusation de ces anciens ministres.

« CETTE PROCÉDURE EST RARE AU SÉNÉGAL ET ELLE N'A ÉTÉ RENDUE POSSIBLE QUE PAR LA MAJORITÉ DU PARTI PRÉSIDENTIEL AU PARLEMENT ».

Le président sénégalais Bassirou Diomaye Faye, élu en mars 2024, avait fait de la rup-

ture avec la gestion de ses pré-décesseurs un de ses arguments de campagne et promis de lutter contre la corruption. Sous cette perspective, son gouvernement avait lancé plusieurs enquêtes à l'encontre d'anciens hauts responsables du gouvernement de l'ancien président Macky Sall, qui a été à la tête du pays de 2012 à 2024. Il est à noter qu'un rapport d'audit, publié en décembre 2022, de la Cour des comptes avait relevé des irrégularités dans la gestion du fonds anti-Covid, qui était à l'époque d'un montant de 1 000 milliards de francs CFA (soit 1,5 milliard d'euros). L'institution avait détecté des surfacturations d'un montant de 2,7 milliards de francs CFA (soit 4,1 millions d'euros) pour l'achat de riz destiné aux ménages défavorisés. Une autre surfacturation, mais cette fois pour l'acquisition de gel hydro-alcoolique, était d'un montant de 42 millions de francs CFA (soit environ 64 000 euros). Ce fond, instauré lors de la pandémie de coronavirus, était destiné à renforcer le système sanitaire du pays, à soutenir les ménages et à aider le secteur privé et à maintenir les emplois.

R. I.

MALI

Les critiques de la transition font l'objet d'enlèvement et d'agression par les putschistes

Plusieurs cas d'enlèvements et d'agressions d'hommes politiques, opposés aux autorités militaires de transition au Mali, ont eu lieu au cours de ces dernières 48 heures alors que le pays est secoué par un mouvement de contestation inédit qui réclame notamment le retour à l'ordre constitutionnel à Bamako. A l'origine de la crise que traverse le Mali, la décision prise mercredi dernier, par les autorités militaires en place de suspendre toutes les activités politiques dans le pays et d'octroyer un mandat présidentiel de cinq ans sans élections au président de la transition, le général Assimi Goïta. Et pour mettre un terme au mouvement de contestation et étouffer toute voix dissidente, « le régime putschiste a eu recours ces derniers jours à des enlèvements et des agressions d'hommes politiques », rapportent plusieurs médias, africains et étrangers.

Ces sources citent notamment El-Bachir Thiam, jeune militant du parti Yelma, enlevé jeudi à Kati, ville-garnison proche de Bamako et fief des militaires au pouvoir. Ce dernier avait organisé mercredi peu avant la suspension des activités politiques dans le pays, une réunion avec des femmes de Kati sur le respect des droits et de la Constitution au cours de laquelle il a dénoncé ce qu'il appelle une "Transition infinie". Le même jour, c'est Alhassane Abba, secrétaire général du parti Codem et vice-président de la coalition d'opposition Jigiya Kura-Espérance nouvelle, qui a été enlevé à son domicile à Bamako. L'ancien député de Goundam (région de Tombouctou) est réputé pour son franc-parler. Il fait partie des rares figures politiques à avoir continué de plaider régulièrement pour le retour à l'ordre constitutionnel dans les médias maliens.

L'enlèvement de ces deux hommes politiques a été rapporté également par l'ONG Human Rights Watch (HRW) qui a dénoncé "la disparition de deux opposants" qui, selon elle, font partie des formations politiques qui tentent depuis plusieurs semaines de faire entendre leur voix face à au pouvoir militaire d'Assimi Goïta. En outre, deux autres tentatives d'enlèvements ont eu lieu vendredi, jour où était prévu un rassemblement des partis politiques engagés pour la défense de la Constitution malienne, mais qui a été reporté par ces derniers à une "prochaine date" en raison, selon eux, d'"appels à la

violence" et "des menaces" proférés par les putschistes. Il s'agit de Baïssa Koné, président du parti VNDA et membre de la coalition Jigiya Kura et Ibrahim Tamega, membre du parti La Convergence et du Collectif des jeunes pour la démocratie, figure montante de la contestation. En réaction aux troubles qui secouent le Mali, le président du parti Jeunesse et alternance (PJA), Hamady Sangaré, a déploré que "depuis quelques jours, la rhétorique guerrière et les menaces de mort fument de partout sur les réseaux sociaux entre les fils d'un même pays".

R. I.

KENYA

Le constructeur chinois de camions Sinotruk dévoile son modèle Howo Max, à Nairobi

Le constructeur chinois de camions lourds Sinotruk a lancé son modèle Howo Max au Kenya, désignant le concessionnaire automobile local Printan comme distributeur officiel. Hussein Goudarzi, directeur général de Printan, a déclaré dans un communiqué, à Nairobi, la capitale du Kenya, que le camion de fabrication chinoise établit de nouvelles références en matière de puissance, d'efficacité et d'accessibilité pour le secteur du transport commercial

en Afrique. « La marque chinoise est conçue pour affronter des terrains difficiles tout en maximisant la rentabilité des entreprises de construction, de fret transfrontalier et de services de chaîne d'approvisionnement », a déclaré Goudarzi. Le modèle de véhicule est un modèle de traction principale doté d'une cabine à toit surélevé avec suspension pneumatique pour un confort sur de longues distances, ainsi que de fonctions de sécurité avancées, a-t-il déclaré, ajoutant que Prin-

tan s'engage à proposer des camions durables, de haute qualité et innovants à des prix compétitifs pour répondre aux exigences du transport de charges lourdes sur de longues distances. Spécialement conçu pour les routes kenyanes, le modèle de camion est doté de fonctionnalités améliorées et offre une fiabilité exceptionnelle à un coût total de possession nettement inférieur à celui des autres modèles du marché, a déclaré Goudarzi.

R. I.

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ SE PENCHE SUR LA SITUATION EN SOMALIE

Consultations à huis clos sur la Mission de soutien et de stabilisation de l'UA

Les membres du Conseil de sécurité de l'ONU tiennent des consultations à huis clos sur la Mission d'appui et de stabilisation de l'Union africaine (UA) en Somalie (AUSSOM). Ces consultations, qui devraient porter sur les modalités de financement de l'AUSSOM, ont été demandées par la Somalie (qui est actuellement membre élu du Conseil pour le mandat 2025-2026) et le Royaume-Uni (rédacteur du Conseil sur ce dossier). La résolution 2767 du 27 décembre 2024 a approuvé la décision du Conseil de paix et de sécurité de l'UA (CPSUA) de remplacer la Mission de transition de l'UA en Somalie (ATMIS) par l'AUSSOM et a autorisé les membres de l'UA à prendre "toutes les mesures nécessaires" à cet égard pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier. La résolution a également demandé au Secrétaire général de l'ONU de mettre en œuvre le cadre établi par la résolution 2719 du 21 décembre 2023 qui concerne le financement des opérations de soutien à la paix dirigées par l'UA dans un format "hybride" à compter du 1er juillet. Cela permettrait aux contributions statutaires de l'ONU de financer jusqu'à 75% du budget de l'AUSSOM. Cependant, la résolution a subordonné la mise en œuvre de ce cadre à la confirmation de sa demande par le Conseil par une décision d'ici le 15 mai. En outre, les discussions sur la situation financière de l'AUSSOM sont arrivées à un tournant critique, la mission continuant de faire face à d'importants déficits de financement dans un contexte sécuritaire en constante évolution, où le groupe terroriste Al-Shabab représente une menace pour la Somalie et la région. Le rapport du Secrétaire général du 7 mai notait que l'AUSSOM n'avait reçu que des contributions limitées à ce jour, et que l'incertitude entourant son mécanisme de financement, conjuguée à un contexte financier globalement difficile, avait entravé les efforts visant à mobiliser un soutien supplémentaire.

R. I.

DANS L'EST DE LA RDC

Au moins 62 morts dans les inondations selon le dernier bilan

Au moins 62 personnes sont mortes dans les inondations qui ont frappé le territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), dans la nuit de vendredi à samedi, a confirmé le gouvernement provincial. Selon un bilan provisoire, des pluies torrentielles ont provoqué des crues soudaines dans la localité de Kasaba, détruisant environ 150 habitations. Trente personnes ont été blessées et plusieurs autres sont toujours portées disparues. Le gouvernement provincial a exprimé sa profonde inquiétude face au risque accru de maladies d'origine hydrique, d'infections respiratoires et de malnutrition, dans le contexte des fortes pluies persistantes. La plupart des personnes déplacées à l'intérieur du pays vivent dans des conditions précaires, sans abri, sans eau potable et sans accès aux soins médicaux. Le Sud-Kivu n'est pas le seul à faire face à cette crise. Plusieurs autres provinces, dont le Tanganyika, sont également aux prises avec des inondations récurrentes causées par des pluies intenses.

R. I.

BLIDA. DÉVELOPPEMENT

Lancement des travaux de réalisation de plusieurs projets

Plusieurs nouveaux projets de développement, destinés à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, sont entrés en phase de réalisation, dimanche, dans la wilaya de Blida.

Le wali de Blida, Brahim Ouchen a procédé, dimanche, à la pose de la 1ère pierre de réalisation de plusieurs projets de développement dans divers secteurs (éducation, santé, jeunesse et sports, logement et énergie), dans le cadre de la poursuite du programme de commémoration des massacres du 8 mai 1945. Il s'agit notamment du lancement des travaux de trois (3) écoles primaires au nouveau pôle urbain de Sidi Serhane, la nouvelle ville de Bouinane et la commune de Bougara (Est), dont la réception est attendue dans les six (6) prochains mois. L'opportunité a, également, donné lieu au lancement des travaux d'une



polyclinique au nouveau pôle urbain de Sidi Serhane. Selon la fiche technique du projet, celle-ci comprendra plusieurs services médicaux, dont les urgences, la radiologie, la maternité, la pédiatrie, la gynécologie, la chirurgie dentaire, ainsi que des examens médicaux généraux et spécialisés. Le wali a ordonné l'ouverture d'une salle de soins située à proximité du site du projet "durant la semaine prochaine, au plus tard".

D'autres projets ont été lancés en travaux dans le secteur des sports, dont une salle

omnisports dans la commune de Chebli, d'une capacité de 500 places. Cette structure fait partie d'un programme de réalisation de cinq (5) salles similaires à travers la wilaya, respectivement à Oued El Alleug, Ouled Yaïch, Bouinane et Moutaïa, selon les explications fournies sur place. Le secteur a, également, vu le lancement des travaux de transformation d'un marché de proximité couvert en une salle omnisports dans la commune de Bougara. Par ailleurs, la région de Hassania, commune de Bouinane, a enregistré le coup d'envoi

d'un projet de logements au profit des fonctionnaires de la Sécurité nationale. Le projet comprend 50 logements de type promotionnel aidé (LPA) et 12 autres de type promotionnel libre (LPL). Sur un autre plan, quelque 91 foyers ont été raccordés, dimanche, au réseau électrique, dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du programme de raccordement de 11 quartiers, englobant 2.284 logements dans la commune d'Ouled Slama, à l'énergie élec-

GHARDAÏA. KSAR DE MELIKA

Lancement d'une initiative écologique de volontariat

L'Association Tifaout (lumière en tamazight) du ksar de Melika (Ghardaïa), œuvrant pour la mise en place d'une approche participative dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation environnementale, a lancé une initiative visant la prise en charge de la

dégradation de l'environnement et du cadre bâti du Ksar, a-t-on appris dimanche des organisateurs. L'initiative, qui vise à promouvoir l'hygiène et l'assainissement à tous les niveaux pour améliorer la salubrité du ksar, a porté sur plusieurs actions, allant de la gestion de la collecte des ordures ménagères à la réparation des fuites sur les réseaux d'AEP et des eaux usées, ainsi que sur l'embellissement, a affirmé à l'APS le chargé de communication de l'association Tifaout, Bakir Metahri. Ces actions quotidiennes sont organisées bénévolement, avec la participation des habitants du ksar, a-t-il précisé en expliquant que les volontaires, munis de balais et de pelles, sillonnent les ruelles pour éliminer la pollution de l'écosystème en sacs plastiques et procéder à la collecte d'ordures et détritiques, en plus d'intervenir pour colmater les brèches et autres fissures des

murs et façades et pour mettre en valeur les ouvrages ancestraux, tels les anciens puits et les fontaines. L'initiative est marquée aussi par la participation des enfants avec leurs parents à ces activités d'utilité publique, en vue de leur inculquer le sens de responsabilité écologique, a souligné M. Metahri. Selon le président de Tifaout, Aïssa Ouassî Sekkouti, toutes les actions de l'association constituent une occasion pour la société civile de se mobiliser autour des questions liées à l'environnement. Créée en 2015, l'association a organisé de nombreuses activités de volontariat (plantation d'arbres, nettoyage du ksar, réhabilitation du bâti ancestral) ainsi que l'entretien du ksar et la lutte contre les insectes et animaux nuisibles (moustiques, scorpion, etc.), et ce, avec le financement de bienfaiteurs.

TIARET. MAHDIA

Lancement des travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique

Les travaux de réalisation d'une piscine semi-olympique ont débuté, récemment, dans la ville de Mahdia (wilaya de Tiaret), a-t-on appris dimanche du directeur de la wilaya de la Jeunesse et des Sports, Omar Sellani. M. Sellani a précisé que ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel, apportera une réelle valeur ajoutée au mouvement sportif local. Le site choisi pour sa réalisation se trouve à proximité du stade de football, récemment réhabilité dans son ensemble, et de la salle omnisports, dans le but de constituer un pôle sportif intégré au profit de la jeunesse de la ville. Ce complexe, dont l'achèvement est prévu dans un délai de 12 mois, mobilisera une enveloppe budgétaire de 178 millions DA. Il sera implanté sur une superficie totale de 1.658 mètres carrés et comprendra un bassin de 25 mètres de long, des vestiaires, une infirmerie, des espaces verts et un parking. A noter que des travaux similaires ont été entamés, ces dernières semaines dans la commune d'Aïn Deheb, tandis que d'autres piscines seront lancées dès la finalisation des procédures de sélection des entreprises de réalisation, a ajouté M. Sellani.

NAËMA. EXTENSION DU PATRIMOINE PHOËNICOLE

Plantation d'environ 7.000 boutures de palmier-dattier

Environ 7.000 boutures de palmier-dattier ont été plantées dans la wilaya de Nâama au cours de la saison agricole en cours (2024-2025) dans le cadre de la valorisation et de l'extension du patrimoine phoénicole, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction des Services agricoles (DSA). Cette opération, dotée d'une enveloppe financière de plus de 30 millions DA, vise à remplacer les palmiers endommagés par des incendies ou d'autres facteurs dans plusieurs zones des communes de Moghrar, Dje-

niene Bourezg, Tiout, Asla et Sfisifa, situées au sud de la wilaya, a précisé Ahmed Lâamri, chef du service Production et de l'appui technique à la DSA.

L'extension de la culture du palmier-dattier dans la wilaya de Nâama s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la plantation d'arbres fruitiers résistants à la sécheresse et de la stratégie nationale d'extension des superficies consacrées à cette culture dans les zones sahariennes pour la période 2024-2025, avec un objectif de plantation sur 50 hectares hors-oasis

dans la wilaya, a fait savoir la même source.

L'opération concerne 100 agriculteurs actifs dans les périmètres d'investissement agricole, sous la supervision et le suivi de la DSA.

Ces agriculteurs bénéficient d'un soutien pour l'acquisition et l'installation d'équipements d'irrigation agricole, a ajouté la même direction, sachant que ces mesures visent à étendre les surfaces dédiées au palmier-dattier dans la wilaya en vue de leur modernisation et de la production de dattes de qualité.

OUARGLA. AÉROPORT D'AIN EL-BEIDA

Huit vols pour le transport des pèlerins

Huit (8) vols sont programmés pour le transport des pèlerins des wilayas du Sud-est du pays vers les Lieux saints de l'islam en Arabie saoudite, depuis l'aéroport d'Ain El-Beida à Ouargla pour la saison du Hadj (1446/2025), a-t-on appris dimanche de la direction régionale de la compagnie aérienne nationale Air Algérie. Ces vols, dont le premier aura lieu le 16 mai courant, doivent transporter 2.480 hadjis issus des wilayas d'Ouargla, Tougourt, El-Oued, El-Meghaïer, Illizi, Djanet et In-Salah, a indiqué à l'APS le chargé de la cellule du hadj à la direction régionale d'Air Algérie, Mohamed Oualid Yadjour. Quatre appareils appartenant de la compagnie aérienne Tassili Airlines ainsi que quatre autres de la flotte de Saudi Arabia Airlines assureront les liaisons vers Médine et Djeddah, a-t-on expliqué. Les départs s'étaleront jusqu'au 31 mai, tandis que les vols retour sont programmés entre le 18 et le 28 juin prochain. Par ailleurs, des vols charters seront mobilisés pour acheminer les hadjis des wilayas d'Illizi et Djanet vers l'aéroport d'Ain El-Beida. Des rencontres de sensibilisation et d'orientation ont été organisées à l'intention des hadjis par la direction locale des affaires religieuses et des wakfs en coordination notamment avec les services de la Santé, des Douanes, des banques et du Croissant-Rouge algérien.

BATNA. DSA

Atelier régional sur la culture de triticales

La Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Batna a organisé dimanche en coordination avec le Centre de développement de l'entrepreneuriat de l'université Batna-1 et l'Association de wilaya de développement de la culture des céréales et légumes secs, un atelier régional sur la culture de triticales, une céréale hybride obtenue par le croisement du seigle et de l'orge. L'atelier organisé à l'amphithéâtre du parc national Belezma a regroupé des agriculteurs, des fabricants d'aliments, des spécialistes en nutrition, des chercheurs universitaires et des étudiants porteurs de projets des wilaya de Batna, de Sétif, de Khenchela et d'Oum El Bouaghi. La rencontre vise à faire connaître cette espèce de céréales et à encourager les agriculteurs à sa culture au regard de sa haute valeur nutritive comme aliment de bétail ainsi que pour la consommation humaine outre ses rendements importants. Le chercheur Abdelkader Benbelgacem de la Station régionale de Constantine de l'Institut national de recherche agronomique d'Algérie (INRA) a souligné que les expériences de culture de triticales ont donné des résultats positifs avec l'obtention de nouvelles espèces agréées pour la culture en Algérie. Des ateliers similaires ont été déjà organisés dans nombre de wilaya dont Tlemcen et El Oued pour présenter cette espèce et les avantages de sa culture en Algérie. Amel Derdoukhe de la direction des services agricoles de Batna a souligné que le tritical est une plante résistante à la sécheresse, aux changements climatiques et la salinité des sols qui peut être utilisée comme fourrage ainsi que pour la consommation humaine.

IL A REÇU LE TROPHÉE DU MEILLEUR BUT DE LA SAISON

Amine Gouiri distingué en France



Phs : DR

Comme on pouvait s'y attendre, l'un des trois buts de l'international algérien, Amine Gouiri, contre Brest, il y a quelques semaines, a été choisi comme le meilleur du championnat de France cette saison. Une distinction de taille pour l'attaquant des Verts qui est en train de réaliser une fin d'exercice étincelante sous les couleurs de l'O. Marseille où il a débarqué en janvier dernier après une phase aller difficile à Rennes.

D'ailleurs, Gouiri reste sur un doublé réalisé samedi passé lors de la victoire de son équipe sur le terrain du Havre sur le score de trois buts à un, dans le cadre de la 33e journée du championnat français de football.

L'avant-centre de 25 ans compte désormais 10 buts avec le club du sud de la France, en plus de 3 passes décisives, portant ainsi son total de contributions offensives à 13 jusqu'à présent.

Grâce à son doublé contre Le Havre, la vedette de l'équipe nationale algérienne a réalisé un exploit personnel historique : il est devenu le premier joueur de l'histoire de l'Olympique de Marseille à marquer 10 buts en 13 matchs joués

lors de la seconde moitié du championnat français. L'attaquant des "Verts" a ainsi dépassé l'ancien buteur marseillais, le Polonais Arkadiusz Milik, qui avait marqué 9 buts durant la deuxième moitié de la saison 2020/2021 de Ligue 1.

Gouiri n'est plus qu'à un but d'égaliser le record historique de l'ancien sélectionneur national Djamel Belmadi, qui reste à ce jour le meilleur buteur algérien du club avec 11 réalisations en 72 matchs.

L'ancien lyonnais a par ailleurs surpassé Djamel Belmadi en termes de contributions offensives, ce dernier en comptant 12 contre 13 pour Gouiri, en attendant le dernier match de la saison de Ligue 1.

Au-delà de ses perfor-

mances personnelles historiques, l'attaquant de l'équipe d'Algérie a également contribué à un exploit collectif de l'Olympique de Marseille, qui atteint les 70 buts inscrits en 33 matchs de championnat — une première pour le club depuis la saison 1970.

Commentant la dernière victoire de l'OM qui lui a permis de valider son billet pour la prochaine édition de la Ligue des champions, Gouiri a déclaré : «On avait notre destin entre nos mains. Les résultats des concurrents ont facilité la qualif', mais ce n'est pas fini. On veut aller chercher cette deuxième place.

On sera à domicile face à Rennes, on veut s'imposer. Si Paris gagne la coupe de Fran-

ce, on a possiblement un titre à disputer, le Trophée des champions.

On va bien préparer ce match. C'est de la fierté, du soulagement, après tous les efforts fournis cette saison». Sur sa réussite personnelle, il a ajouté : «Quand on marque et qu'on gagne, c'est encore plus gratifiant. Mais il reste encore un match, j'espère ne pas m'arrêter là.

Cela fait 10 buts, mais je ne suis pas rassasié. Au total, Gouiri compte 13 buts en championnat cette saison, si l'on tient compte de ses trois banderilles qu'il a réalisées sous le maillot rennais lors de la phase aller.

Hakim S.

SON CONTRAT AVEC ANGERS SCO EXPIRE EN JUIN 2026

Feu vert pour Abdelli pour changer d'air cet été

Le départ de l'international algérien Himad Abdelli de son club Angers SCO à la fin de cette saison semble désormais quasi certain, après que le joueur a reçu une promesse de la part de ses dirigeants l'été dernier en échange de la poursuite de son aventure pour une saison supplémentaire.

La presse française, qui a rapporté l'information, a également affirmé que le départ de l'autre international algérien, Zinédine Ferhat, de la même formation est lui aussi imminent.

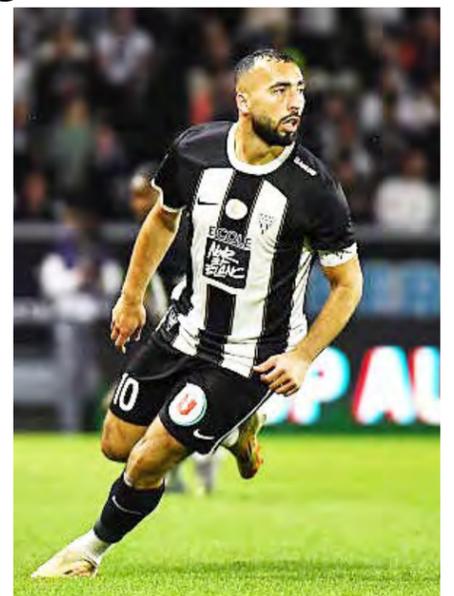
Abdelli, qui a hérité du brassard de capitaine cette saison, a atteint son objectif principal en contribuant au maintien de son équipe en Ligue 1, une journée avant la fin de la saison. Il ne reste au milieu de terrain de 25 ans qu'une seule saison dans son contrat actuel, ce qui rendrait son départ avantageux pour toutes les parties : le club pourrait ainsi tirer un bénéfice financier, tandis que le joueur chercherait

un nouveau défi sportif plus ambitieux. Abdelli a disputé trois saisons complètes sous les couleurs d'Angers, jouant 105 matchs et marquant 18 buts, après avoir rejoint le club en provenance du Havre. De nombreux clubs respectés de Ligue 1 manifestent leur intérêt pour le joueur algérien, dont la valeur marchande est actuellement estimée à 7 millions d'euros, selon le site spécialisé « Transfermarkt ».

Le joueur est également surveillé par des clubs étrangers, notamment des cadors belges comme Anderlecht et le Club Bruges. Abdelli accorde clairement la priorité à un transfert vers un club où il pourra jouer régulièrement et participer aux compétitions européennes.

À noter que l'intéressé vise à conserver sa place en sélection nationale, lui qui vient tout juste de la retrouver récemment.

H. S.



S
T
R
O
P
S

CONVENTION ENTRE SONATRACH ET LA FAF

Un sponsoring d'envergure

Dans une conjoncture où le développement du sport devient un levier de cohésion sociale et de rayonnement national, le renouvellement, dimanche dernier, du partenariat entre Sonatrach et la Fédération algérienne de football (FAF) pour les années 2025 à 2027 marque une nouvelle étape dans l'accompagnement du football algérien. Cette convention confirme le rôle de l'entreprise publique dans la promotion des valeurs sportives et le soutien aux équipes nationales.

C'est au siège de la direction générale de Sonatrach, dimanche dernier à Alger, que s'est tenue la cérémonie de signature de la nouvelle convention de sponsoring entre le géant énergétique national et la Fédération algérienne de football. Le Président-directeur général du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, et le président de la FAF, Walid Sadi, ont officialisé ce partenariat qui s'étalera sur trois ans, jusqu'en 2027. L'accord prévoit le financement des activités de la FAF ainsi que l'accompagnement des sélections nationales, tous niveaux confondus. Dans son allocution, M. Hachichi a insisté sur le caractère stratégique de cette démarche, soulignant que le soutien renouvelé de Sonatrach « réaffirme un engagement constant envers le sport national ». Pour lui, le football, sport roi en Algérie, constitue un véritable ciment social, à même de fédérer toutes les couches de la population, en Algérie comme dans la diaspora. Ce sponsoring, au-delà de l'aspect financier, traduit une volonté d'accompagner les jeunes



talents et de renforcer le sentiment d'appartenance nationale.

Le patron de Sonatrach a rappelé que la responsabilité sociale du groupe ne se limite pas à ses performances économiques. Elle s'exprime également à travers son implication dans le développement humain, notamment par la promotion du sport comme outil d'épanouissement de la jeunesse. En s'alignant sur les directives du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, Sonatrach participe à la construction d'un environnement sportif dynamique et porteur de valeurs positives.

UN SOUTIEN VITAL DANS UN CONTEXTE EN MUTATION

De son côté, le président de la FAF s'est félicité du renouvellement de ce qu'il qualifie de « partenariat exemplaire » entre deux institutions phares du paysage national. Pour Walid Sadi, ce sponsoring est bien plus qu'une aide financière : il constitue un pilier essentiel pour le développement du football algérien à l'heure des exigences de la professionnalisation. Il a affirmé que le soutien d'un acteur économique de la trempe de Sonatrach permet d'envisager avec ambition la formation, la modernisation des structures et la découverte de talents à travers tout le territoire.

Dans une analyse lucide, le président de la FAF a souligné que les objectifs actuels du

football ne sauraient être atteints sans des moyens conséquents. Les enjeux de performance imposent en effet le recours aux technologies modernes, à des infrastructures de qualité et à une politique rigoureuse de formation. Autant d'axes nécessitant un investissement à long terme que seul un partenaire solide comme Sonatrach peut garantir.

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de plusieurs personnalités du monde du football national, notamment le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Meslouj, et le secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad. Leur présence témoigne de l'importance accordée à ce partenariat dans les hautes sphères du football algérien.

Ce contrat triennal entre la FAF et Sonatrach augure d'une nouvelle dynamique. Il pourrait permettre au football national de retrouver sa splendeur passée et de préparer l'avenir dans les meilleures conditions. À travers ce partenariat, c'est toute une stratégie de valorisation du sport algérien qui se met en place, à commencer par l'amélioration des performances des équipes nationales.

Le football algérien, fort du soutien renouvelé de Sonatrach, saura-t-il enfin répondre aux attentes d'un peuple passionné et avide de succès ?

Mohamed Amine Toumitat

SÉLECTION NATIONALE U20

30 joueurs convoqués pour un deuxième stage à Alger

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20), Razik Nedder, a convoqué 30 joueurs pour un deuxième stage au Centre technique national de Sidi Moussa (Alger), dans le cadre de la reconstitution du noyau de la sélection de cette catégorie, en prévision des prochaines échéances, a indiqué la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Ce regroupement concerne les joueurs nés en 2007. Il s'agit du deuxième stage sous la houlette du sélectionneur Razik Nedder qui a convoqué 30 joueurs issus de cette génération, souligne la FAF. Les Verts ont effectué dimanche après-midi leur première séance d'entraînement. Une séance légère d'environ une heure, qui a vu la présence de Karim Ziari. Ce stage qui se poursuivra jusqu'à jeudi permettra au sélectionneur national de faire une évaluation des joueurs afin d'identifier ceux qui seront retenus pour intégrer durablement l'équipe nationale U20, a-t-on ajouté.

Voici par ailleurs la liste des 30 joueurs convoqués :

- **Gardiens** : El-Koubi Mohamed (PAC), Bekkal Briki Mehdi (Olympique Akbou), Zerouki Mohamed-Amine (CS Constantine)
- **Défenseurs** : Oubara Aymen (MCA), Cherqui Issam (CRB), Guerfa Nadir (PAC), Mansouri Abdeljalil (CRB), Attoui Youcef (ESS), Seddiki Mohamed (JSS), Drizi Badreddine (USMA), Hayoune Mouad (MCA), Benkou Oussama (O Akbou).
- **Milieux** : Younés Dempuche (ESS), Abed Anes (PAC), Saria Saïfeddine (MC El-Bayadh), Mahdid Daniel Ilyes (MCA), Abdelaziz Houssein (PAC), Benalda Nazim (WAT), Mezouani Mounir (ES Ben Aknoun), Izem Youcef (JSK), Amrani Youcef (PAC).
- **Attaquants** : Omar Midoun (MCO), Farouk Laoufi (JSS), Houssein Taz-rouf (PAC), Wassim Benyoucef (MCA), Nassef Zakaria (ESS), Rabah Bouali (RC Arbââ), Chenafi Benamar (O Akbou), Bahi Akram (NAHD), Abderaouf Boumala (JS Djijel).

KARATÉ

La sélection algérienne des sourds en stage de préparation

La sélection algérienne de karaté, catégorie des sourds, effectuera un stage de préparation du 12 au 21 mai, au Complexe Sveltesse de Chérag (Alger), pour peaufiner sa préparation en prévision des importantes échéances internationales à venir. "Pendant ce stage, les athlètes essayeront de perfectionner différents aspects, tant sur le plan physique que technique, pour atteindre un meilleur niveau, qui leur permettra de viser haut lors des prochaines compétitions", a détaillé la Fédération des Sourds d'Algérie. Parmi les principaux événements dans lesquels seront engagés les athlètes algériens, les prochains Jeux Olympiques de la catégorie "Deaflympics", prévues du 15 au 26 novembre 2025 à Tokyo (Japon).

M. A. T.

Le Barça maître des Clasicos et bientôt champion

LIGA

La FC Barcelone a signé une remontée spectaculaire contre le Real Madrid (4-3), ce dimanche au stade olympique de Montjuïc. Menés 0-2 après moins d'un quart d'heure, les Catalans ont inversé la tendance avec panache, confirmant leur suprématie dans les Clasicos de la saison et s'ouvrant la voie vers un 28e sacre en Liga.

En gagnant son quatrième Clásico de la saison, le FC Barcelone a frappé un grand coup. Ce 4-3 renversant, obtenu à domicile dans une ambiance incandescente, offre aux hommes d'Hansi Flick sept points d'avance sur le Real Madrid à trois journées de la fin. Un gouffre quasi définitif dans la course au titre. Les Blaugranas ont marqué seize buts en quatre confrontations contre leurs rivaux cette saison, pour un total de quatre victoires (4-0, 5-2, 3-2 a.p. et 4-3), une domination inédite depuis des décennies.

Dimanche, pourtant, tout avait mal commencé pour le Barça. Moins de quinze minutes de jeu et le Real menait déjà 2-0, grâce à un penalty obtenu et transformé par Kylian Mbappé (5e), puis un nouveau but de l'attaquant français sur une passe de Vinicius (14e). Mais Barcelone, porté par un public en fusion et un trio offensif déchaîné, a répondu par une avalanche de buts. Eric Garcia (19e), Lamine Yamal (32e) et Raphinha, par deux fois (34e, 45e), ont renversé le match en à peine 26 minutes.

La réussite du Barça s'est construite sur une variété d'options offensives et un collectif en osmose. Ferran Torres, en l'absence de Robert Lewandowski, a brillé dans un rôle de meneur offensif avec trois passes décisives, un record personnel dans un Clásico. À ses côtés, le jeune Lamine Yamal a encore épâté avec une frappe enroulée somptueuse et une activité constante sur son aile. Quant à Raphinha, il a confirmé qu'il est l'homme des grands rendez-vous : un doublé express qui porte à cinq ses buts contre le Real cette saison.

Le score de 4-2 à la pause n'était pas flatteur pour les Catalans tant ils ont étouffé le Real, le contraignant à passer 23 minutes consécutives sans toucher le ballon dans le camp adverse, un chiffre accablant pour les hommes de Carlo Ancelotti. En seconde période, malgré une réduction du score par Mbappé (70e), le Barça a continué à se procurer des occasions franches. Yamal (49e, 73e, 80e), Olmo (54e) et Raphinha (75e) ont tous eu la



balle du 5-3. Et même si le Real a frôlé l'égalisation dans les dernières secondes (Munoz à la 90e, Mbappé à la 90e+2), le Barça n'a jamais vraiment tremblé.

UNE DÉFENSE MADRILÈNE DÉCIMÉE ET DÉPASSÉE

Le Real Madrid peut nourrir bien des regrets, mais difficile d'espérer mieux avec une défense aussi affaiblie. Privé de Carvajal, Rüdiger, Militao, Alaba, Mendy et Camavinga, Ancelotti a dû bricoler une arrière-garde fragile, incapable de résister à la furia barcelonaise. Offensivement, Mbappé a été remarquable avec un triplé – son cinquième but en Clásico cette saison – mais bien trop seul dans une équipe incapable de tenir le ballon.

Ancelotti, fataliste, a reconnu la supériorité du Barça : « On s'est battu jusqu'au bout mais on a commis trop d'erreurs ». L'Italien, dont l'avenir semble s'éloigner du banc madrilène, paie aussi une gestion estivale peu cohérente, avec un effectif déséquilibré et sans successeur crédible à Toni Kroos.

POLÉMIQUES ARBITRALES ET SOUPÇONS PERSISTANTS

Comme les trois Clásicos précédents, ce dernier duel a été émaillé de polémiques arbitrales. La presse catalane, cette fois, a dénoncé plusieurs décisions contestables : un "tampon" non sifflé de Valverde sur Yamal avant le 2e but madrilène, une main de Tchouaméni dans la surface restée impunie à la 80e, et une clémence étonnante de l'arbitre sur une faute du même Tchouaméni alors qu'il était en position de dernier défenseur. Le but de Fermin

SERIE A

Naples stoppée, l'Inter revient à un point

L'Inter Milan n'a pas encore fait une croix sur le titre de champion d'Italie : vainqueur du Torino (2-0) dimanche, le futur adversaire du PSG en finale de la Ligue des champions ne compte plus qu'un point de retard sur Naples, contrarié à domicile par le Genoa (2-2). Semaine faste pour l'Inter Milan ! Mardi, il a décroché son billet pour la sixième finale de Ligue des champions de son histoire après une demi-finale retour au scénario fou contre le FC Barcelone (4-3 a.p.). Dimanche, il est revenu à une longueur de leader Naples, à deux journées du terme de la saison. Malgré son nul, c'est bien le Napoli, en tête de la Serie A avec 78 points, qui disposera de la semaine prochaine de la première balle de titre. S'il s'impose à Parme et si l'Inter (2e, 77 pts) s'incline face à la Lazio, le scudetto

reviendra à Naples pour la quatrième fois après 1987, 1990 et 2023. Si les deux équipes se répondent avec le même résultat, il faudra attendre la 38e et dernière journée le 25 mai pour connaître le nom du champion 2025. Et cela ne suffira peut-être pas. S'il sont alors dos à dos avec le même nombre de points, le Napoli et l'Inter devront se départager lors d'un match d'appui, un scénario qui ne s'est produit qu'une seule fois dans l'histoire du championnat italien, en 1964.

Tout avait pourtant bien commencé dimanche pour les Napolitains qui ont ouvert rapidement la marque grâce à Romelu Lukaku (15e).

L'INTER AVEC SON ÉQUIPE BIS

Mais le Genoa, assuré de son maintien, ne s'est pas désuni et a égalisé sur un tête du prodige ita-

lien Honest Ahanor (17 ans), repoussé dans son propre but par Alex Meret (32e). A la 64e minute, Naples a repris l'avantage grâce à Giacomo Raspadori, mais Johan Vasquez a ramené les équipes à l'égalité (84e) et relancé le championnat. "Ils ont cadré deux fois, ils ont marqué deux fois. Cela me désole, car on aurait dû remporter ce match pour tout ce qu'on a montré, mais c'est le foot", a expliqué Antonio Conte, l'entraîneur "très amer" de Naples. "On a grillé notre joker, il ne nous reste plus qu'à gagner nos deux derniers matches", a-t-il insisté. Si les tifosi napolitains pouvaient espérer que l'Inter serait encore fatigué par sa victoire renversante contre le FC Barcelone (4-3 a.p.) ou aurait déjà la tête à la finale du 31 mai contre le PSG, ils ont vite déchanté. Malgré un violent orage qui a stoppé le match brièvement et

prolongé la mi-temps pendant plus de trente minutes, les Nerazzurri se sont imposés au Stade olympique de Turin grâce à un but de Nicola Zalewski (14e) et un penalty de Kristjan Asllani (49e).

Simone Inzaghi avait pourtant aligné une équipe bis, sans Lautaro Martinez, Marcus Thuram ou Yann Sommer, avec pas moins de neuf changements par rapport à celle qui avait écouré le Barça mardi soir à Giuseppe Meazza. "Après les 120 minutes de mardi soir, j'avais des craintes avant d'affronter ce Torino, bien organisé, qui restait sur neuf matches à domicile de suite sans défaite", a avoué Inzaghi. "On a livré un match solide, lucide, mais notre travail n'est pas encore fini", a prévenu le technicien italien qui a décroché sa 100e victoire en championnat aux commandes de l'Inter.

MANCHESTER CITY

Une grosse offre à venir pour Reijnders

La saison n'est pas encore terminée, mais Manchester City avance déjà ses pions pour son prochain mercato. Les Skyblues ont d'ailleurs un nom en tête pour renforcer leur entraîneur. Mais pour l'enrôler il faudra aligner les euros. Manchester City n'a pas de temps à perdre. La saison 2024-25 n'est pas terminée, mais les pensionnaires de l'Etihad Stadium sont déjà en train de préparer la suite. Une suite qui s'écrira sans Kevin De Bruyne, qui a annoncé son départ à l'issue de son contrat. Mais le Belge n'est pas le seul qui pourrait changer d'air durant l'intersaison puisque Jack Grealish est notamment placé sur la liste des joueurs transférables. Ederson, lui, est dans le viseur d'Al-Ittihad comme expliqué récemment sur notre site. Pour le remplacer, City a déjà en tête son successeur puisqu'il s'agit de Diogo Costa (FC Porto). La direction manucienne souhaite aussi apporter du sang neuf à d'autres postes clés. Pour le poste de latéral droit, un accord verbal a été trouvé avec Nicolò Savona, qui évolue à la Juventus. Pour l'entraîneur, c'est encore du côté de l'Italie que les champions d'Angleterre 2024 comptent faire leurs emplettes. Ce lundi, le Telegraph annonce que Manchester City a jeté son dévolu sur Tijani Reijnders.

MILAN VEUT RÉALISER UNE VENTE RECORD AVEC REIJNDERS

Le Néerlandais fait le bonheur de l'AC Milan. Club avec lequel le joueur âgé de 26 ans a participé à 51 rencontres toutes compétitions confondues. Le temps pour lui de marquer 15 buts et de délivrer 5 assists. Contents de ses performances, les Rossoneri ont d'ailleurs blindé leur joueur en mars dernier avec une prolongation de contrat jusqu'en juin 2030. Mais cela n'arrêtera pas Manchester City, qui apprécie beaucoup le profil polyvalent du natif de Zwolle. Pep Guardiola veut des joueurs ambitieux et qui ne sont pas handicapés par les blessures comme cela a été le cas cette saison. Le polyvalent Reijnders coche toutes les cases. Pour s'attacher ses services, il faudra mettre le prix. Selon le Telegraph, l'AC Milan veut battre son record de vente établi avec Kaka, cédé au Real Madrid pour environ 68 M€. Il partira donc pour un montant supérieur à cette somme. Mais il faudra composer avec la concurrence, puisque le FC Barcelone est cité comme un prétendant. Les Culs n'ont, en revanche, pas les mêmes moyens financiers que les Cityzens. Ces derniers ciblent deux autres joueurs dans le cœur du jeu, à savoir Morgan Gibbs-White (Nottingham Forest) et Florian Wirtz. Le Telegraph précise que City n'exclut pas de recruter plusieurs d'entre eux. Affaire à suivre...

M. A. T.

REAL MADRID

Xabi Alonso dès le Mondial des clubs ?

Après l'annonce officielle de son départ du Bayer Leverkusen au terme de la saison, l'entraîneur Xabi Alonso se retrouve attendu au Real Madrid pour prendre la succession de Carlo Ancelotti. Depuis plusieurs semaines, il se disait que le technicien espagnol n'allait pas diriger les Merengue lors de la Coupe du monde des Clubs, avec un intérim assuré par Santiago Solari. Mais selon les informations du quotidien Marca ce lundi, les dirigeants madrilènes, après une saison 2024-2025 éprouvante, veulent absolument remporter cette compétition et ont donc décidé de confier l'équipe, dès ce tournoi, à Alonso. Visiblement, la Maison Blanche a même imposé cette décision à l'ancien milieu de terrain du Bayern Munich.

IL A RÉALISÉ SA 9E OFFRANDE EN CHAMPIONNAT NÉERLANDAIS

Hadj Moussa s'illustre encore avec Feyenoord

L'international algérien, Hadj Moussa, a brillé de manière remarquable dimanche soir, lors du choc de la 32e journée du championnat néerlandais de football, opposant son club Feyenoord Rotterdam à son rival le PSV Eindhoven. Le jeune joueur a enrichi son total de passes décisives, malgré la défaite de son équipe face au PSV Eindhoven sur le score de trois buts à deux. Anis Hadj Moussa a contribué à donner l'avantage à son équipe Feyenoord, en déclinant une passe décisive sur le deuxième but inscrit à la 10e minute par son coéquipier Givaro Read, portant à neuf le nombre de ses offrandes en championnat néerlandais, en plus de ses 8 buts. Sur un total de 41 matchs joués par l'ailier droit international avec Feyenoord Rotterdam, toutes compétitions confondues (locales et européennes), il a inscrit 11 buts et délivré 4 passes décisives, contribuant ainsi à 15 réalisations. Grâce à ses performances constantes de haut niveau avec son club néerlandais, Anis Hadj Moussa a renforcé ses chances de figurer dans la liste finale que choisira Petkovic pour le prochain stage. L'équipe nationale algérienne disputera deux matchs amicaux lors de la prochaine trêve internationale : le premier face au Rwanda, le 5 juin 2025 au stade de Constantine, et le second contre la Suède, le 10 du même mois à Stockholm, la capitale suédoise.

Hakim S.

PREMIER LEAGUE

Arsenal ramène un point courageux de Liverpool

Arsenal, mené 2-0 puis réduit à dix, a ramené dimanche un point de chez Liverpool (2-2), le champion d'Angleterre, un résultat insuffisant cependant pour mettre à l'abri sa deuxième place à deux journées de la fin.

Les Gunners, menés 2-0 à la mi-temps, ont trouvé les ressources pour égaliser puis tenir, en infériorité numérique, à Anfield. Mais ce quatrième match nul en six journées de Premier League (contre une victoire et une défaite) fragilise encore la deuxième place qu'ils détiennent depuis fin 2024, à une semaine d'un sommet contre Newcastle, leur plus proche poursuivant. Arsenal (2e, 68 pts) ne compte en effet plus que deux longueurs d'avance sur les Magpies (3e, 66 pts). Manchester City (4e, 65 pts) se trouve trois points derrière les Londoniens. La défense centrale des Gunners a connu deux moments d'absence dimanche en l'espace de deux minutes, et Cody Gakpo (20e) puis Luis Diaz (21e, 2-0) en ont profité. Mais les visiteurs ont aussi su exploiter les vulnérabilités défensives de leurs hôtes dans une seconde période à leur avantage. Ils ont rattrapé leur retard sur une tête de Gabriel Martinelli (47e, 2-1) puis une autre de Mikel Merino (70e), à l'affût après une frappe de Martin Odegaard repoussée par Alisson Becker sur un poteau. Le milieu espagnol a été exclu après un tackle qui lui a valu un deuxième carton (79e), sans conséquence au tableau d'affichage. Liverpool a failli l'emporter au bout du temps additionnel, mais une faute a été commise dans l'action menant au but d'Andy Robertson (90e+6). La rencontre a été marquée par des sifflets de supporters de Liverpool envers Trent Alexander-Arnold, le défenseur emblématique des Reds qui a annoncé son départ du club en fin de saison. Il a été hué à son entrée en jeu par une partie du public (67e), d'autres l'ont applaudi.

CHELSEA N'A PAS TOUT PERDU

Chelsea s'est incliné 2-0 à Newcastle et a perdu son attaquant Nicolas Jackson pour le reste de la saison, sur suspension, mais il reste dans le Top 5 de la Premier League après un nouveau raté de Nottingham Forest. Les Blues ont perdu une bataille à St James' Park, mais pas la guer-



re: ils conservent la cinquième et dernière place qualificative pour la Ligue des champions grâce au match nul de Nottingham contre Leicester (2-2). Très loin de ces sommets, Manchester United et Tottenham ont tous deux perdu 2-0 dimanche à domicile, respectivement contre West Ham et Crystal Palace. A dix jours de leur duel en finale de la Ligue Europa, ils occupent les seizième et dix-septième places en Premier League, juste au-dessus de la zone de relégation... Les Red Devils et les Spurs ont abandonné toute ambition sur le sol national, un contraste saisissant avec la lutte acharnée que se livre une demi-douzaine de concurrents pour les places en Ligue des champions. A deux journées de la fin, seulement quatre points séparent le troisième, Newcastle (66 pts), du septième Nottingham Forest (62 pts). Entre deux sont intercalés Manchester City, Chelsea et Aston Villa. Chelsea s'est incliné dimanche à Newcastle, après avoir encaissé un but très tôt (Sandro Tonali, 2e) et très tard (Bruno Guimarães, 90e). Entre temps, ils se sont démenés pour faire oublier qu'ils jouaient à dix contre onze, avec un état d'esprit assez remarquable, mais un handicap finalement bien trop élevé pour ramener des points de St James' Park.

"PENSER AU MATCH SUIVANT"

Les Blues ont été plombés par l'expulsion de Nicolas Jackson, coupable d'un coup de coude dans le visage de Sven Botman (36e). Ils disputeront les deux dernières "finales" de leur championnat, contre Manchester United et Nottingham Forest, sans leur avant-centre sénégalais, suspendu pour trois matches. "Nous étions dans une bonne passe, mais mon

message a toujours été le même auprès des joueurs. Le match est passé, il faut penser au suivant", s'est projeté l'entraîneur Enzo Maresca sur TNT Sports. Newcastle, de son côté, s'est rapproché de la prochaine Ligue des champions avec cette septième victoire sur ses neuf derniers matches de Premier League. "La taille de la récompense est énorme, les joueurs en sont conscients. Lorsque nous avons remporté le trophée (la Coupe de la Ligue, ndlr), nous craignons que cela ait des conséquences négatives, mais je pense que cela nous a donné confiance", a commenté Eddie Howe sur la BBC. Pour Chelsea, les conséquences de la défaite ont été atténuées par la contre-performance de Nottingham Forest, plus tard dans l'après-midi. L'équipe de Nuno Espirito Santo a subi l'égalisation tardivement face à Leicester, devant Facundo Buonanotte (81e, 2-2) et aurait pu repartir de son stade avec une défaite sans un arrêt de Matz Sels dans le temps additionnel (90e+7). Le match nul a visiblement fortement déplu au propriétaire Evangelos Marinakis, venu sur la pelouse après le coup de sifflet final pour partager sa frustration auprès de l'entraîneur.

A Manchester United, les choses ne s'arrangent pas pour Ruben Amorim. Le jeune technicien portugais a subi une nouvelle défaite en championnat à Old Trafford, avec un but encaissé dans chaque période. Il a aussi perdu sur blessure le défenseur français Leny Yoro (pied), un coup dur avant la finale de Ligue Europa du 21 mai contre Tottenham. Les Spurs ont eux aussi perdu 2 à 0, chez eux contre Crystal Palace, après un doublé d'Erebechi Eze juste avant et juste après la mi-temps (45e, 48e).

NAPLES

De Bruyne donne son feu vert

Kevin De Bruyne (33 ans, 26 matchs et 4 buts en Premier League cette saison) va-t-il poursuivre sa carrière en Italie ? Alors qu'il quittera Manchester City à la fin de son contrat en juin, le milieu offensif belge pourrait bien rejoindre Naples. Face au forcing du club italien, le Citizen a donné son accord à ses représentants pour lancer des négociations avec les Partenopei, selon les informations de Sky Sport Suisse. A l'heure actuelle, l'idée de Naples est de lui proposer un contrat de deux ans, auquel s'ajouterait une année supplémentaire en option, et un salaire annuel d'environ 7 millions d'euros. L'actuel leader de Serie A a été clair : il ne pourra pas lui offrir l'équivalent de ses émoluments actuels en Angleterre, c'est-à-dire 20 millions d'euros par an. Les discussions pourraient avancer rapidement puisque De Bruyne souhaite être fixé sur son avenir avant de partir en vacances.

MANCHESTER UNITED

Le cri d'alarme d'Amorim

Battu à domicile par West Ham (0-2) dimanche en championnat, Manchester United a encore déçu et pointe désormais à une piteuse 16e place en Premier League. L'entraîneur manchesterien Ruben Amorim a partagé un sentiment de honte. "Comment le manager de Manchester United est-il censé se sentir en 16e position ? Embarrassé. C'est difficile à accepter et je pense que tout le monde doit réfléchir sérieusement à beaucoup de choses ici. Tout le monde pense à la finale de la Ligue Europa. La finale n'est pas l'enjeu du moment dans notre club. Nous devons penser à des choses plus importantes. Et nous devons changer beaucoup de choses à la fin de la saison", a déclaré le technicien portugais, en précisant ne pas parler uniquement des joueurs, mais aussi de la culture et de la mentalité au sein du club. Manchester United devra remporter sa finale de Ligue Europa face à Tottenham, le 21 mai, pour sauver sa saison.

LIVERPOOL

Robertson soutient Alexander-Arnold

Le latéral droit Trent Alexander-Arnold (26 ans, 32 matchs et 3 buts en Premier League cette saison), qui a annoncé son départ de Liverpool la semaine dernière, a été sifflé par certains supporters des Reds lors du nul contre Arsenal (2-2) ce dimanche à Anfield. Son coéquipier Andrew Robertson (31 ans, 32 matchs en Premier League cette saison) a tenu à le soutenir après la rencontre. "Tout d'abord, je suis déçu de perdre mon meilleur ami. Dans ce sport, nous avons tout fait ensemble. C'est un joueur et une personne extraordinaires. Il m'a rendu meilleur, et ça vient du fond du coeur. Il m'a poussé à atteindre des niveaux que je ne pensais pas possibles. Il m'a porté pendant les belles années. Il a fait un choix. Son héritage dans ce club est évident. Les trophées qu'il a gagnés, les moments qu'il a vécus, resteront à jamais. Ce n'est jamais agréable de voir un ami se faire siffler. Mais on ne peut pas dire aux gens comment se comporter", a déclaré le latéral gauche écossais à Sky Sports.

REAL MADRID

Ancelotti part sur une note catastrophique

En s'inclinant face au Barça ce dimanche pour la quatrième fois de suite cette saison (4-3), le Real Madrid a presque dit adieu au titre de champion d'Espagne. Une désillusion, qui s'ajoute à d'autres ces dernières semaines pour Carlo Ancelotti. C'est une saison cauchemardesque qui va enfin rendre son verdict du côté de Madrid. Si l'arrivée de Kylian Mbappé l'été dernier avait évidemment fait naître de nombreux fantasmes chez les supporters madrilènes, le Français n'aura pas pu être la solution de tous les maux de son équipe, trop marqués et trop handicapés pour espérer concourir sur tous les tableaux.

Ce n'est pas non plus un hasard si Carlo Ancelotti va quitter le Real Madrid à la fin de la saison, l'Italien n'ayant

pas été en mesure de trouver le cocktail parfait pour sublimer toutes ses stars.

Aujourd'hui, c'est vers une saison blanche que se dirige le Real Madrid (sauf si l'on compte la Supercoupe d'Europe comme un trophée comptant pour cette saison et le Mondial des clubs), et la nouvelle défaite 4-3 face au Barça, la quatrième en autant de confrontations cette saison (0-4 en match de championnat au Bernabéu, 2-5 en finale de la Supercoupe d'Espagne en Arabie saoudite et 3-2 en finale de la récente finale de la Copa del Rey), ne devrait pas booster la cote de popularité d' Ancelotti, jugé trop psychorigide par une partie de la presse madrilène ces dernières semaines. Cette saison, Il Mister a tout simplement reçu la leçon de la part d'Hansi Flick.

«Nous avons commis des erreurs assez flagrantes. Elles nous ont coûté plusieurs buts. C'est le dernier Clásico de la saison.

IL N'EN VOULAIT PAS VRAIMENT À SES JOUEURS MALGRÉ UNE 4E DÉFAITE DANS LE CLASICO

Nous devons bien terminer la saison et tenter de remporter les trois matches restants. Il fallait mieux défendre. Le match d'aujourd'hui est assez flagrant.

On a mal défendu, c'est tout. Ce n'est pas à cause d'un bloc bas. On a concédé des occasions et ils nous ont punis», exprimait après la rencontre Carlo Ancelotti, qui n'a pas souhaité évoquer son avenir, même s'il ne fait plus vraiment aucun doute. Mais manifestement, l'Italien n'en voulait

pas à ses joueurs : «nous avons eu l'occasion de marquer le but du 4-4 à deux reprises. C'était un match serré, disputé et acharné jusqu'à la dernière seconde. Nous avons marqué mais c'était hors-jeu. C'est comme ça que je l'ai vu. Face à une grande équipe, deux grandes équipes, je n'ai rien à reprocher à mon équipe en termes d'attitude et d'engagement.

Ça ne s'est pas bien passé, mais nous avons été compétitifs.» C'est aussi cette communication parfois trop détachée des véritables enjeux, qui lui est reprochée en Espagne. A trois journées de la fin, le Real Madrid accuse 7 points de retard sur le Barça. Autant dire qu'il faudrait un miracle pour que les Catalans ne soient pas champions d'Espagne cette saison...

GUERRE COMMERCIALE

Washington et Pékin suspendent une partie de leurs droits de douane pour 90 jours

Dans un revirement inattendu, les États-Unis et la Chine ont décidé d'abaisser fortement leurs droits de douane respectifs à compter du 14 mai, instaurant une trêve de 90 jours dans leur guerre commerciale.

Ce geste vise à relancer le dialogue économique tout en apaisant des marchés financiers fortement secoués ces dernières semaines. Sans finaliser de « grand accord », les États-Unis et la Chine ont annoncé ce 12 mai une réduction mutuelle de leurs tarifs douaniers pour une durée initiale de 90 jours, selon un communiqué commun publié à l'issue de deux jours de négociations à Genève. D'après CNN, la décision prendra effet le 14 mai et s'inscrit dans une volonté partagée d'apaisement. Les États-Unis réduisent ainsi leurs droits sur les produits chinois de 145 % à 30 %, tandis que Pékin ramène les siens de 125 % à 10 %, selon les précisions de Bloomberg. Cette réduction correspond à une baisse réciproque de 115 points de pourcentage, tout en maintenant un tarif résiduel de 10 % de base sur les importations.

DES DÉCLARATIONS « CONCIILIANTES » DE PART ET D'AUTRE

Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a affirmé lors d'une conférence de presse dimanche, que « ni Washington ni Pékin ne veulent une rupture totale », confirmant l'orientation plus coopérative des deux délégations. Toujours selon CNN, il a ajouté que l'accord ne concerne pas les tarifs sectoriels, notamment les 25 % sur l'acier, l'aluminium ou les voitures, ni la taxe spécifique de 20 % imposée aux produits chinois en lien avec la crise du fentanyl. Du côté chinois, selon le média CGTN, les autorités suspendront ou annuleront également certaines contre-mesures non tarifaires adoptées depuis le 2 avril, dont des restrictions à l'exportation sur des terres rares essentielles à l'industrie américaine. Le ministère chinois du Commerce a salué cette avancée comme un « pas important vers une résolution équitable des différends commerciaux ».

VERS UNE REPRISE DES DISCUSSIONS COMMERCIALES

Cette trêve tarifaire temporaire doit durer jusqu'au 10 août. Elle offre un délai pour tenter de conclure un accord plus



Ph: DR

large. Les deux parties ont convenu d'instaurer un mécanisme de négociation continue, alternant entre les deux pays, avec à leur tête le vice-Premier ministre chinois He Lifeng, le secrétaire au Trésor américain Scott Bessent, et le représentant au commerce Jamieson Greer.

L'impact immédiat a été visible sur les marchés. Selon Bloomberg, les bourses asiatiques et européennes ont bondi, le Hang Seng de Hong Kong progressant de 3 %, tandis que les contrats à terme du Nasdaq et du S&P 500 grimpaient respectivement de 3,5 % et 2,5 %.

Les médias occidentaux, dont The Guardian et CNN, ont qualifié cette décision de percée inattendue, après plusieurs semaines de blocage. Le président Trump avait imposé une série de hausses tarifaires massives depuis le 2 avril, prétendant vouloir corriger le déficit commercial et punir le laxisme chinois sur la question du fentanyl. Pourtant, selon Politico, la pression économique intérieure et l'effondrement des chaînes d'approvisionnement ont contraint Washington à revenir partiellement sur sa stratégie.

DES PROGRÈS « SUBSTANTIELS » DANS LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE WASHINGTON ET PÉKIN

Les responsables américains ont fait état de "progrès substantiels" à l'issue de deux jours de négociations avec la Chine à Genève, afin de faire baisser les tensions commerciales entre les deux premières économies mondiales. Le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, a affirmé dimanche que les discussions avaient permis de faire "des progrès substantiels", dans une brève déclaration à la presse à

l'issue de la rencontre de deux jours avec le vice-Premier ministre chinois He Lifeng.

Les divergences commerciales entre les deux pays, survenues après la révision à la hausse par la partie américaine des droits de douane, "ne sont pas aussi grandes que l'on pouvait l'imaginer", a ajouté Jamieson Greer, le représentant américain au Commerce, devant les journalistes en Suisse.

Les deux responsables américains n'ont répondu à aucune question et M. Bessent a précisé que les détails du plan en discussion seraient présentés lundi. Samedi soir, commentant les discussions à Genève, le président américain Donald Trump avait semblé vouloir repartir à zéro, après avoir imposé des droits de douanes élevés aux produits chinois importés aux États-Unis. Pékin a répondu en instaurant de son côté des hausses sur les droits de douane appliqués aux produits américains importés par la Chine. "Une remise à zéro a été négociée de manière amicale mais constructive", avait écrit M. Trump sur les réseaux sociaux.

Du côté chinois, la presse locale avait qualifié les discussions d'"étape importante dans la promotion de la résolution du contentieux". L'importance de l'enjeu de ces discussions se reflétait dans le haut niveau de représentation. La rencontre, tenue à huis-clos à Genève, est la première en face à face de hauts responsables des deux plus grandes économies mondiales depuis que M. Trump a imposé le mois dernier une surtaxe de 145% sur les marchandises venant de Chine, en plus des droits de douane préexistants. Pékin avait riposté avec 125% de droits de douane sur les produits américains.

R. I.

REJETANT L'APPEL AMÉRICAIN À DÉMANTELER LES INFRASTRUCTURES NUCLÉAIRES L'Iran affirme que les dernières négociations nucléaires sont « plus sérieuses »

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Abbas Araghchi, a déclaré, que les négociations indirectes avec les États-Unis à Oman pour relancer l'accord nucléaire de 2015 étaient devenues "beaucoup plus sérieuses et franches", alors que le président Masoud Pezeshkian a rejeté les demandes américaines demandant à Téhéran de démanteler son infrastructure nucléaire. Les pourparlers de Mascate, facilités par Oman, constituent le dernier effort en date pour sauver le Plan d'action global commun. Les États-Unis s'étaient retirés unilatéralement de l'accord en 2018, sous le premier mandat de Donald Trump, ce qui avait incité l'Iran à réduire progressivement le respect de ses engagements nucléaires. S'exprimant sur la chaîne de télévision publique iranienne IIRB après le quatrième cycle de négociations dans la capitale omanaise, Araqchi a déclaré que les discussions étaient passées de sujets généraux à des propositions plus spécifiques. Il a qualifié les discussions de « progressistes », tout en reconnaissant la complexité croissante des questions. Les deux parties ont convenu de poursuivre les discussions. La dernière session, d'une durée d'environ trois heures, fait suite aux sessions précédentes qui se sont tenues à Mascate les 12 et 26 avril, et à Rome le 19 avril. De son côté, le président Pezeshkian a fermement rejeté les appels américains au démantèlement de l'infrastructure nucléaire iranienne. « C'est inacceptable. L'Iran ne renoncera pas à ses droits nucléaires pacifiques », a-t-il déclaré, réaffirmant la position de Téhéran selon laquelle son programme nucléaire est à des fins civiles.

R. I.

MARIA ZAKHAROVA, PORTE-PAROLE DU MAE RUSSE « Kiev n'a pas approfondi l'essentiel de la déclaration de Poutine »

La réaction de Kiev, qui a exigé un cessez-le-feu à partir d'hier, montre, affirme Moscou que « l'Ukraine n'a pas approfondi l'essentiel de la déclaration de Vladimir Poutine », a déclaré à Sputnik la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova. Déclarant, que "Poutine a clairement dit: d'abord, parlons des causes profondes, et ensuite nous pourrions parler d'un cessez-le-feu" a-t-elle précisé, affirmant que « le régime de Kiev passe aussi à côté des centaines de commentaires de personnalités politiques et de publications médiatiques, en faveur de la proposition russe », a noté la responsable russe. Il est à rappeler que Zelensky avait indiqué, dimanche qu'« attendait de la Russie qu'elle s'engage à respecter un cessez-le-feu de 30 jours à partir de lundi (hier) » et delà Kiev était « prête » à des pourparlers directs avec Moscou. "Nous attendons de la Russie qu'elle confirme un cessez-le-feu, complet, durable et fiable, à partir de lundi 12 mai, et l'Ukraine est prête à la rencontre », a-t-il déclaré sur sa chaîne Telegram. Vladimir Poutine a proposé des négociations "directes" et "sans condition préalable" entre la Russie et l'Ukraine dès jeudi à Istanbul.

R. I.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
دائرة: امشادلة
بلدية: الشرفة
الرقم: 2025/44

وصل استلام التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لأحكام المادة 18 من القانون رقم 06-12 المؤرخ في 18 صفر 1433 الموافق لـ 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 13 افريل 2025 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في: 23 جانفي 2025 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية:

- المسماة: النادي الرياضي الهاوي لبطول بلدية امشادلة
- المسجلة تحت رقم: 06/2016 بتاريخ 26/09/2016
- المقيمة ب: رافور - محل رقم 61 بلدية امشادلة
- يرأسها السيد: ساسي احمد بن عمر
- تاريخ و مكان الميلاد: 12/05/1976 بامشادلة
- العنوان: بني خلف بلدية امشادلة

وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون سالف الذكر.

الإمضاء

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية البويرة
دائرة امشادلة
بلدية امشادلة
مصلحة التنظيم والشؤون العامة
رقم: 05 / م ت ش ع / 2025

وصل التبليغ بتغيير الهيئة التنفيذية

طبقاً لأحكام المادة: 18 من القانون رقم: 06-12 المؤرخ في: 18 صفر 1433 الموافق لـ: 12 يناير 2012 المتعلق بالجمعيات، تم هذا اليوم: 13 افريل 2025 استلام مذكرة التعديلات المؤرخة في: 23 جانفي 2025 المتعلقة بتغيير تشكيلة الهيئة التنفيذية للجمعية المحلية:

- المسماة: النادي الرياضي الهاوي لبطول بلدية امشادلة
- المسجلة تحت رقم: 06/2016 بتاريخ 26/09/2016
- المقيمة ب: رافور - محل رقم 61 بلدية امشادلة
- يرأسها السيد: ساسي احمد بن عمر
- تاريخ و مكان الميلاد: 12/05/1976 بامشادلة
- العنوان: بني خلف بلدية امشادلة

وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقاً لأحكام المادة 18 الفقرة 02 من القانون سالف الذكر.

الإمضاء

مجلس قضاء البويرة

محكمة: امشادلة
القيد: شؤون الأسرة
رقم الجيد: 00126/25
رقم الملف: 00462/25
تاريخ الحكم: 25/05/2025
مجلس القضاء البويرة
محكمة: امشادلة
القيد: شؤون الأسرة
رقم الجيد: 00126/25
رقم الملف: 00462/25
تاريخ الحكم: 25/05/2025
مجلس القضاء البويرة

**** ولعهد الإسماء ****

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة غنياً، حضورياً، في أول درجة:

في الموضوع: المصادقة على تقرير الخبرة المعد من طرف الخبير فرارحة محمد المختص في الأمراض العقلية الكائن مقره بالتعاون العقارية الأوراس حي السويكالي البويرة المودع لدى أمانة ضبط المحكمة بتاريخ 26/03/2025 تحت رقم إيداع م 320/25 وبالنتيجة:

- إيقاع الحجر على المدعي عليها "فشنحاح أسماء" المؤرخة بتاريخ 23/01/2006 ببلدية امشادلة ولاية البويرة أمة مالك و أزواج ذلقة
- تعيين المدعي "فشنحاح مالك" مقدماً عليها لرعايتها و القيام بشؤونها القانونية المالية و الإدارية و التصرف في أموالها تصرف الزوج الحر.
- أمر ضبط الحالة المدنية المختص بالتشهير بهذا الحجر على شهادة ميلاد المدعية بسعي من النيابة العامة، و الأمر بتسريح هذا الحكم بأحد الجرائد اليومية أو الأسبوعية للإعلام على أن يكون ذلك بسعي من المدعي.
- تحصيل المدعي المصاريف القضائية بما فيها مصاريف الخبرة و الرسوم القضائية.
- بهذا صدر الحكم و أفضج به جهازاً بالجلسة العلنية المتعلقة بالتاريخ المذكور أعلاه و لصحته أمضى الأصل من طرفنا نحن الرئيس و أمين الضبط.

الرئيس (0) أمين الضبط

SELON LE MÉDIA THE SUNDAY TIMES

Londres et Bruxelles renouent avec un pacte de défense commune

Londres et Bruxelles finalisent un pacte de sécurité inédit depuis le Brexit, selon The Sunday Times. L'accord prévoit des missions militaires conjointes, des consultations stratégiques et un rapprochement institutionnel.

À l'heure où les équilibres géopolitiques vacillent, Londres et Bruxelles s'apprentent à franchir, selon les informations rapportées par The Sunday Times, une étape historique vers un rapprochement stratégique sans précédent depuis le Brexit, soit la sortie du Royaume-Uni de l'union européenne. Selon des documents confidentiels cités par The Sunday Times, un accord sur la sécurité et la défense sera présenté cette semaine. Cette initiative marque un virage majeur dans les relations euro-britanniques, longtemps gelées par les séquelles de la rupture. Le pacte, décrit comme « unique » et « décisif » dans un contexte d'instabilité mondiale croissante, vise à permettre une coordination militaire renforcée.

L'ACCORD PRÉVOI UN MÉCANISME D'INVITATION DU ROYAUME-UNI À CERTAINES RÉUNIONS INTERNES DE L'UE

Le Royaume-Uni pourrait, à ce titre, prendre part aux opérations de gestion de crise de l'UE, voire contribuer à des missions conjointes de maintien de la paix. Les deux parties s'engagent également à fluidifier la mobilité des troupes et du matériel militaire à travers le continent. Outre l'as-



PH: DR

pect militaire, l'accord prévoit des consultations semestrielles sur des sujets « d'intérêt commun », allant de la Russie aux Balkans occidentaux, en passant par l'Asie orientale. Le ministre britannique des Affaires étrangères David Lammy devrait participer à ces échanges, aux côtés de la Haute Représentante de l'UE, Kaja Kallas. L'accord prévoit aussi un mécanisme d'invitation du Royaume-Uni à certaines réunions internes de l'UE, y compris celles du Conseil européen, sans pour autant lui accorder un accès automatique au nouveau fonds de réarmement européen de 150 milliards d'euros. Toute participation sera conditionnée à des négociations ultérieures et à une contribution financière de Londres. L'article note que le préambule de l'accord fait écho aux bouleversements provoqués par les actions du président américain Donald Trump, qui ont profondément redéfini la sécurité du Vieux Continent. De plus, ce rapprochement euro-britannique, scellé lors d'un

sommet prévu à Londres, pourrait également ouvrir la voie à de nouvelles ententes sur la mobilité des jeunes et les échanges énergétiques, tout en facilitant la reprise des exportations agroalimentaires britanniques vers l'UE. Le Brexit, entériné par le référendum du 23 juin 2016, a marqué la sortie historique du Royaume-Uni de l'Union européenne après plus de quarante ans d'appartenance. Motivé par des préoccupations liées à la souveraineté nationale, à la maîtrise des frontières et à la législation européenne, ce choix a provoqué une onde de choc à travers le continent. Les négociations qui ont suivi, longues et complexes, ont abouti en 2020 à un accord de retrait, scellant la fin de la libre circulation des biens, des personnes et des services entre les deux blocs. Cette rupture a profondément affecté les relations diplomatiques, économiques et institutionnelles, isolant le Royaume-Uni de nombreux mécanismes communs européens.

CHINE

27 milliards USD consacrés aux projets ferroviaires en 2025

Les investissements dans les actifs du secteur ferroviaire chinois ont augmenté de 5,3% en glissement annuel et ont atteint 194,7 milliards de yuans (environ 27 milliards de dollars) de janvier à avril cette année, a indiqué dimanche l'exploitant ferroviaire du pays. Selon la China State Railway Group, la construction de projets ferroviaires en Chine s'est accélérée au cours des quatre premiers mois de cette année, injectant "un nouvel élan à la reprise soutenue et à l'amélioration de l'économie chinoise". Au cours de cette période, le secteur ferroviaire du pays s'est concentré sur les projets de connexion et d'extension du réseau, du renforcement du contrôle de la sécurité et de la qualité, ainsi que la protection écologique et environnementale, a ajouté l'exploitant. Les projets de construction ferroviaire ont progressé dans diverses régions du pays, notamment le chemin de fer Lanzhou-Hezuo au Gansu (nord-ouest de la Chine) et un projet de tunnel fluvial à Tianjin (nord de la Chine), a indiqué la société d'exploitation. A l'avenir, "la Chine œuvrera à la planification et à la construction de projets ferroviaires de manière scientifique et ordonnée, en améliorant l'efficacité des investissements afin d'accélérer la construction d'un système d'infrastructure ferroviaire moderne", a précisé par ailleurs l'entreprise. **R.I**

ALLEMAGNE

Des milliers de manifestants pour l'interdiction du parti anti-immigration AfD

Plusieurs milliers de personnes ont manifesté dimanche en Allemagne pour l'interdiction du parti anti-immigration AfD qui vient d'être classifié par le renseignement intérieur comme "extrémiste" de droite. Les manifestants se sont rassemblés dans plus de 60 villes, de Cologne à Hambourg en passant par la capitale Berlin, à l'appel du réseau associatif "Zusammen gegen Rechts" (ensemble contre la droite).

"L'AfD n'est pas un parti normal et ne doit pas être traité comme tel. Il est maintenant temps d'examiner sérieusement l'interdiction du parti", déclare-t-il sur son site. A Berlin, le rassemblement à l'emblématique porte de Brandebourg a attiré dans l'après-midi plus de 7.000 personnes selon les organisateurs, 3.000 selon la police. "Tous ensemble contre le fascisme", ont scandé les manifestants, brandissant des pancartes contre le

parti. Quelques jours avant l'investiture du nouveau chancelier Friedrich Merz, les services de renseignement intérieur ont classifié l'AfD comme "extrémiste" de droite, pouvant représenter un danger pour l'ordre démocratique. Jeudi, le renseignement intérieur allemand a suspendu provisoirement cette décision en attendant que la justice, saisie d'un recours par le parti, rende son verdict. **R.I**

TURQUIE

Le PKK annonce sa dissolution

Le Parti des Travailleurs du Kurdistan (PKK, interdit) a annoncé lundi sa dissolution et la fin de plus de quatre décennies de lutte armée contre le pouvoir central, rapportent des médias. Rappelons que Le PKK avait répondu favorablement le 1er mars à l'appel de son chef, annonçant un cessez-le-feu immédiat avec les forces turques. Le président turc, Recep Tayyip Erdoğan, avait alors estimé que l'appel d'Abdullah Öcalan était une "opportunité historique" pour les Turcs et les Kurdes. Dans son annonce de sa dissolution, il est indiqué que « le 12e Congrès du PKK a décidé de dissoudre la structure organisationnelle du PKK et de mettre fin à la méthode de lutte armée », a annoncé dans un communiqué le parti kurde, qui avait indiqué plus tôt s'être réuni en congrès la semaine dernière. Aussitôt annoncée, cette décision a été saluée par le parti au pouvoir AKP comme "une étape importante vers l'objectif d'une Turquie débarrassée du terrorisme". Le 27 février, le chef du PKK, Abdullah Öcalan, avait appelé son mouvement à déposer les armes et mettre fin à une guérilla qui a fait plus de 40.000 morts depuis 1984.

INDONÉSIE

13 morts dans l'explosion accidentelle de munitions obsolètes de l'armée

Treize personnes, dont quatre militaires et neuf civils, ont péri hier, sur l'île indonésienne de Java, dans une explosion accidentelle lors d'une opération visant à détruire des munitions obsolètes, a indiqué l'armée indonésienne. L'explosion s'est produite dans le district de Garut, dans la province de Java Ouest, à environ 300 kilomètres de la capitale. "Alors que l'équipe préparait le détonateur à l'intérieur d'un puits, une explosion s'est soudainement produite entraînant la mort de 13 personnes", a déclaré le porte-parole de l'armée, Wahyu Yudhayana. Il a précisé que deux stocks de munitions avaient été détruits sans problème avant l'accident. L'armée a utilisé la zone pour faire exploser des munitions obsolètes à plusieurs reprises. L'année dernière, de multiples explosions ont ravagé un entrepôt de munitions militaires dans la banlieue de Jakarta. Les autorités avaient dû évacuer les habitants des environs vers des zones plus sûres alors que le feu ravageait l'entrepôt, mais aucune victime n'avait été signalée. **R.I**

MARCHÉ MONDIAL DE L'OR NOIR

Le Brent à près de 66 dollars

Les prix du pétrole montaient hier, dopés par des perspectives plus favorables sur la demande après l'annonce de la suspension pour 90 jours d'une partie des droits de douane que Washington et Pékin s'imposaient réciproquement. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juillet, prenait 3% à 65,83 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate, pour livraison en juin, gagnait 3,23% à 62,99 dollars. Les Etats-Unis et la Chine vont ramener leurs droits de douane réciproquement à 30% pour les produits chinois importés en Amérique et 10% pour les produits américains importés en Chine, a expliqué lundi le représentant américain au Commerce, Jamieson Greer, à Genève. Après des mois de conflit commercial et deux jours de négociations ce week-end à Genève, les deux parties ont abaissé leurs droits de douane de 115 points de pourcentage pour une période de 90 jours, pendant la poursuite des tractations, ont expliqué M. Greer et le secrétaire au Trésor américain, Scott Bessent. La Chine et les Etats-Unis sont les deux principaux consommateurs d'or noir au monde, et la santé économique de ces pays influence fortement la demande et les cours du pétrole. Le cours de l'or noir a donc réagi à la hausse, l'abaissement des droits de douane étant perçu comme un facteur favorable à la croissance. **R.I**

Recette du jour



Kebab algérien au poulet

Ingrédients pour 4 personnes:

- des morceaux de poulet
- 4 pommes de terre épluchées et coupées en gros dés ou en grosses frites
- 1 oignons
- sel poivre noir blanc (pour la sauce blanche je préfère utiliser du poivre blanc)
- une grosse poignée de pois-chiche
- une pincée de cannelle
- 1 oeuf
- du persil ciselé
- le jus d'1 citron 1/2 citron

INSTRUCTIONS

Faire revenir les morceaux de poulet dans une cocotte (ou marmite) avec un filet d'huile ou de beurre, de chaque côté. Ajouter l'oignons haché faire revenir quelques instants, saler poivrer et ajouter la cannelle ainsi que les pois-chiche (sinon si ce sont des pois chiche en conserve les ajouter à la fin de cuisson), ajouter un peu d'eau et faire revenir quelques minutes. Ajouter l'eau de façon à couvrir les morceaux de poulet, fermer la cocotte

et laisser cuire.

D'autre part faire frire les pommes de terre, on peut les couper en grosse frites, moi je préfère les couper en gros dés. Et réserver. Quand le poulet est cuit (la peau se détache facilement), préparer el-akda en prélevant une louche de la sauce et la verser dans un bol, ajouter l'oeuf, le citron ainsi que le persil, bien fouetter avec une fourchette. Verser le mélange sur les pommes de terre et le poulet, laisser frémir 2 minutes et éteindre le feu.

Note du chef

- Après cuisson du poulet j'aime le découper en petit morceau afin qu'il s'imprègne de el-akda (la liaison), mais aussi le mettre au four et le faire dorer.
 - Pour el-akda je mets 1/2 jus de citron tout dépend des goût vous pouvez mettre le jus d'1 citron.
 - Les pommes de terre dans la version originale du Kebab sont coupées en grosses frites.
- Bon appétit!**

Gâteau du Jour

GÂTEAU YAOURT SANS CUISSON

Ingrédients :

- 450 g de yaourt à la grecque
- 250 g de mascarpone
- 315 g de crème liquide entière
- 75 g de sucre glace
- 1 c-à-c de vanille liquide
- 3 g de gélatine (1 grande feuille ou 2 petites)
- Base biscuit
- 170 g de biscuits (Palet Breton, Petits Beurre, McVities Digestive)
- 60 g de beurre fondu
- Glaçage
- 1 pot de lait concentré Régilait (nature ou vanille)

PRÉPARATION DE LA RECETTE
BASE BISCUIT

- 1_Mixez les biscuits et mélangez-les avec le beurre fondu.
- 2_Déposez un cercle de 20 cm de diamètre sur un plat et placez le rhodoïd (ou du papier sulfurisé prédécoupé) sur les contours. Puis versez le mélange de biscuits.
- 3_Tassez les biscuits à l'aide d'un verre dans le fond du



cercle et réservez au frais.

GÂTEAU AU YAOURT

- 4_Déposez la gélatine dans l'eau froide pour la ramollir.
- 5_Pendant ce temps, versez la crème liquide, le mascarpone, la vanille et le sucre glace dans une cuve bien froide et montez le tout en chantilly. Vous devez obtenir une crème qui se tient.
- 6_Incorporez délicatement les yaourts à la grecque.
- 7_Récupérer la gélatine sans l'essorer et placez la dans un bol avec la vanille liquide. Faites fondre le tout 3 à 8 secondes au micro-ondes. Vous devez obtenir quelques chose de liquide et légèrement chaud.
- 8_Ajoutez la gélatine liquide dans la préparation et mélangez délicatement.
- 9_Versez la crème dans le cercle et faites des lignes à l'aide d'une fourchette. N'hésitez pas à appuyer légèrement.
- 10_Réservez le tout toute une nuit au frais et décercliez le lendemain.

GLAÇAGE

- 11_Ajoutez le glaçage de lait concentré à la dernière minute et décorez avec des biscuits concassés.
- 12_Pour les plus gourmands, vous pouvez très bien ajouter un peu de lait concentré sucré une fois la part servie.

Conseil du jour

On remplace...

Les céréales chocolatées → Le muesli maison



3 fois plus d'énergie
Un petit-déjeuner plus équilibré!

Le saviez-vous ?



QUAND VOUS VOUS SENTEZ DÉPRIMÉ, FAITES LE MÉNAGE.



Des études montrent que nettoyage et l'organisation de votre espace peuvent vous apporter la paix, la sérénité et la satisfaction.

Bon à savoir !

Le FENOUIL

Allié contre les **BALLONNEMENTS**, il limite la formation des **GAZ INTESTINAUX**



Astuce du jour:

Effacer les rayures sur un parquet : 6 astuces qui marchent!

1. Le vernis : l'astuce qui a largement fait ses preuves
2. Le brou de noix : le remède naturellement performant
3. La cire : l'option toujours sûre
4. La cendre de cigarette : le moyen inattendu, mais efficace
5. Le polish : le bon choix pour votre auto, mais pas seulement!
6. La pâte à bois : le dernier

recours pour combler les brèches



CITATION DU JOUR

« Le courage est comme un muscle. On le renforce en le travaillant. »

Le Courrier
Publication hebdomadaire d'Algérie

Quotidien national d'information
Edité par l'Euri Millénum Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger
R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT
Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35
023 70 94 22
023 70 94 30
023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42
Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE
- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux

Tizi Ouzou :
3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine
Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran : 6, avenue Khedim Mustapha
Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira : Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf -Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communiquer les nouvelles : lecourrierdalgerie@yahoo.fr
redaction_courrier@yahoo.fr

CINEMA

Jackie Chan réalisera ses propres cascades jusqu'à sa retraite

L'acteur et cinéaste de 71 ans ne fera jamais appel à une doublure, explique-t-il. « Lorsque vous l'avez fait pendant 64 ans d'affilée, il n'y a plus besoin de préparation physique. »

63 ans de carrière, près de 150 films devant et derrière la caméra... Jackie Chan aurait de quoi être essoufflé. L'acteur originaire d'Hong Kong, toujours autant d'actualité avec son rôle dans le prochain Karate Kid : Legends, refuse pourtant de raccrocher les crampons. Dans une interview accordée à Haute Living le 6 mai dernier, le spécialiste des arts martiaux a d'ailleurs déclaré qu'il faisait toujours ses propres cascades. « C'est ce que je suis », balance-t-il. Avant d'ajouter que cela « ne changera pas jusqu'au jour où [il prendra] sa retraite, ce qui n'arrivera jamais ».

« Pour être honnête, lorsque vous l'avez fait pendant 64 ans d'affilée, il n'y a plus besoin de préparation physique, remarque l'icône du cinéma asiatique. Tout est dans votre cœur et votre âme, c'est de la mémoire musculaire. » Pas question de faire appel à une doublure, ni même de se plier aux évolutions techniques de l'industrie cinématographique. En grand puriste, Jackie Chan réalise depuis des années des cascades à l'ancienne qui ravissent toujours autant son public, fidèle. « Autrefois, le seul choix qui s'offrait à nous était d'être là et de sauter, c'est tout, se remémore-t-il. Aujourd'hui, avec les ordinateurs, les acteurs peuvent faire n'importe quoi, mais il manque toujours une forme d'authenticité. » Bien qu'il encourage les acteurs à réaliser leurs propres cascades, l'acteur, également



réalisateur, chanteur et scénariste, prévient qu'il n'est pas nécessaire de s'essayer à des mouvements « trop dangereux ». Il détaille à Haute Living : « La technologie est une arme à double tranchant.

« JE N'ENCOURAGE PERSONNE À RISQUER SA VIE »

D'une part, les acteurs sont capables de réaliser des cascades impossibles grâce à elle, d'autre part, le concept de danger et de limite s'estompe et le public s'y insensibilise. Je n'encourage personne à risquer sa vie pour faire des cascades comme je l'ai fait, c'est vraiment trop dangereux. »

La carrière de Jackie Chan est une histoire de longévité. Depuis ses débuts en

1962 devant la caméra de Lung To dans Big and Little Wong Tin Bar, l'acteur a multiplié les rôles, avant de s'essayer à la réalisation dès le milieu des années 1970. Il a notamment intégré la célèbre saga Karate Kid en 2010, à la sortie du cinquième volet.

Le comédien hongkongais y reprendra son rôle de M. Han le 13 août prochain, date à laquelle Karate Kid : Legends s'emparera des salles obscures françaises. « Karate Kid: Legends réunit les maîtres d'arts martiaux emblématiques de l'une des franchises cinématographiques les plus appréciées de tous les temps pour raconter une histoire inédite, pleine d'action et de passion », promet le synopsis du film réalisé par Jonathan Entwistle.

MOIS DU PATRIMOINE

"Laâfou Ya Moulana", une pratique séculaire qui se perpétue dans le Gourara à Timimoun

La population du Gourara, dans la wilaya de Timimoun, demeure intimement attachée à ses traditions ancestrales et perpétue diverses fêtes religieuses et culturelles, dont le rituel "Laâfou Ya Moulana" qui consiste en des implorations de pardon et de miséricorde ainsi qu'en des louanges à Allah pour le bien-être des musulmans et leur patrie. Cette célébration donne lieu à une procession populaire depuis le quartier des Ouled Brahim, à Timimoun, sillonnant les diverses artères de la ville, avant de rallier le marché Sidi-Moussa, où la fête bat son plein, entonnant des chants et Madih (louanges) et implorant Allah d'accorder sa miséricorde et son pardon et de préserver les âmes et la patrie de tout malheur, a expliqué Bachir Kaddiri, notable de la région et chercheur en histoire locale. La procession est ponctuée par des cérémonies de recueillement et des marches à travers l'Oasis-rouge (Timimoun) déclamant des Tahelil et Madih, louant les hautes valeurs de l'Islam, avec notamment "Laâfou Ya Moulana" et autres rituels, fai-

sant partie du patrimoine culturel de la région. Selon M. Kaddiri, cette tradition remonte à des siècles dans le Gourara qui recourt, en cas d'éventuelles calamités, épidémies ou graves maladies, à l'organisation de processions avec la participation de foules composées des différentes couches de la société, sous la conduite d'imams, hommes de culte et notables, avant de se regrouper au niveau des

placettes de la ville de Timimoun pour animer des sessions d'imploration d'Allah de les prémunir de tout malheur, appuyées d'aides et de donations aux pauvres et démunis. Ce rituel ancestral local est également agrémenté de partages de plats concoctés par les familles du Gourara et servis aux citoyens regroupés pour la circonstance au niveau du marché Sidi-Moussa, suivis d'activités culturelles

et artistiques, dont des soirées folkloriques animées par des troupes de Karkabou et de Hadhra. Expliquant les origines de ce rituel, Cheikh Abdessalem Abou Mohamed, un imam de la région du Gourara, a affirmé que cette procession constitue une forme de "Sadaqa" (aumône), dont le but est de repousser les malheurs et calamités, conformément aux préceptes et aux valeurs de l'Islam.

MUSIQUE

The Who tire sa révérence avec une tournée d'adieu nord-américaine

Après soixante ans de carrière, le mythique groupe britannique entamera une tournée finale aux États-Unis et au Canada, entre août et septembre 2025.

Après six décennies à électriser les foules, The Who s'apprête à ranger les guitares. Le groupe britannique aux hymnes intemporels comme My Generation, Baba O'Riley ou encore Won't Get Fooled Again a annoncé jeudi 8 mai à Londres qu'il entamerait en 2025 une ultime tournée nord-américaine baptisée The Song Is Over North America Farewell Tour. Un clin d'œil mélancolique à l'un de leurs titres phares paru en 1971 sur l'album Who's Next.

« Toutes les bonnes choses ont une fin », a commenté sobrement Pete Townshend, 79

ans. La tournée s'étendra d'août à septembre 2025 et comprendra 16 concerts, dont des escales à New York, Toronto, Los Angeles, Vancouver et une dernière date prévue à Las Vegas le 28 septembre. Les préventes ouvriront le 13 mai, la billetterie générale le 16 mai.

« Au début des années 1960, le rêve de tout musicien était de percer dans les charts américains », a indiqué Roger Daltrey à Associated Press lors d'une conférence de presse. « Pour The Who, ce rêve s'est réalisé en 1967, et nos vies ont changé à jamais. » Depuis, les deux figures survivantes du groupe, Daltrey au chant et Townshend à la guitare, ont incarné toujours l'âme d'un groupe, malgré la disparition du batteur Keith Moon en 1978 et du bas-

siste John Entwistle en 2002. « Même si la route n'a pas toujours été agréable, c'est le meilleur travail que j'aurais pu avoir », confie Roger Daltrey. Leur tournée n'aura pas de suite immédiate, mais le chanteur n'exclut pas un ultime adieu en Europe. Interrogé sur une possible série de concerts au Royaume-Uni, Daltrey est resté prudent : « On verra bien si on arrive à survivre à celle-là. Je ne veux pas dire que cela n'arrivera pas, mais je ne suis pas non plus sûr de pouvoir dire que cela arrivera », a-t-il déclaré à la RTBF. Lors d'un concert caritatif au Royal Albert Hall de Londres, dimanche 30 mars, Roger Daltrey a révélé qu'il était en train de perdre la vue. En 2018, il avait déjà confié souffrir d'une perte d'audition.

CONSTANTINE

Lancement d'un plan de promotion du patrimoine à travers l'utilisation de l'IA et la technologie 3D

Un programme pour la promotion et la préservation du patrimoine à travers l'utilisation de l'Intelligence artificielle (IA) et la technologie de numérisation 3D vient d'être lancé par la wilaya de Constantine en collaboration avec l'Université des Frères Mentouri, a-t-on appris samedi auprès des services de la wilaya. L'initiative devra donner lieu à l'élaboration d'une carte virtuelle complète sur les différents sites et monuments archéologiques et touristiques dont dispose la wilaya, ce qui va permettre d'accompagner les efforts de promotion et de préservation du patrimoine local, a précisé la cellule de communication de la wilaya. Ce programme est lancé en collaboration avec le Centre de recherche en aménagement du territoire de l'Université Constantine 1, a fait savoir la même source, précisant qu'il sera procédé dans le cadre de cette coopération à l'organisation des Journées de formation, d'information et de vulgarisation impliquant les différents intervenants dont la société civile.

SHAUN LE MOUTON

Le troisième volet du film d'animation sortira en 2026

Intitulé Shaun le mouton : La bête de Mossy Bottom, le long-métrage d'animation, se déroulera durant la fête d'Halloween. La directrice artistique du studio britannique Aardman Animation promet une aventure « légère et effrayante ». Le célèbre ovin en pâte a modelé fera son retour sur grand écran en 2026. Après Shaun le mouton, le film en 2015 et Shaun le mouton : La ferme contre-attaque en 2019, le studio britannique Aardman Animation a annoncé dans un communiqué publié mercredi 7 mai, qu'un troisième volet est actuellement en préparation. Intitulé Shaun le mouton : La bête de Mossy Bottom, l'histoire du long-métrage se déroulera durant la fête d'Halloween. Alors que les habitants de la ferme de Mossy Bottom se préparent à célébrer l'événement, le propriétaire dévaste le champ de citrouilles. Pour se venger, Shaun se transforme en savant fou. Mais la situation dégénère... « Dans ce film, nous proposons des sensations fortes pour toute la famille dans cette aventure légère et effrayante, écrit la directrice artistique d'Aardman Sarah Cox, attendez-vous à des citrouilles écrasées, à une science capricieuse et à une bête sauvage et poilue en liberté à Mossy Bottom ».

Les courses en direct



HIPPODROME GHELLAB ATTIA - M'SILA
MARDI 13 MAI 2025 - PRIX : QUODRA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 400 M - DOTATION : 400.000 DA - DÉPART : 15H30
TIERCÉ - QUARTÉ - QUINTÉ

Un classique pour des coursiers de qualité

Retour à l'hippodrome de M'sila qui affiche ce mardi 14 coursiers de race arabe pur de 4 ans et plus de valeur sensiblement égale, ce qui nous donne un aperçu de la qualité des acteurs engagés restant assez équilibrée par leur total gain et cela par rapport à la condition de la course du jour et en plus pour leurs capacités physiques. On relève que la majorité totalisent un gain considérable, ils ont été tous classés durant ce meeting et même le précédent et plus particulièrement dans les parcours classiques comme celui du jour. Pour cela, on peut dire que nous sommes confrontés à un véritable casse-tête où il faudra faire preuve de minutie afin de pouvoir dresser des lignes de jeu fiables qui puissent nous mener vers la meilleure combinaison qui risque d'être royale et de gros rapports de ce prix Quodra. Cette course est réservée aux coursiers n'ayant pas gagné « 1 » une course depuis le premier octobre 2024.

LES PARTANTS AU CRIBLE

- GOYAT.** Ce protégé de la grande maison Bendjekidel vient de reprendre les compétitions par une belle place lors de sa dernière tentative, cette fois visera la victoire.
- TAMAYOUZ.** Ce vieux mâle de 13 ans reste sur d'excellents résultats depuis janvier, cette fois jouera les premiers rôles.
- EL MORDJENE.** Un courser de valeur confié à un amoureux du podium le jockey Abdelhamid Atallah connu par nos amis turfistes.
- MBABI.** Vu le lot présent, pour ce jeune cheval, la tâche ne sera pas facile.
- DHIKRA.** Cette pensionnaire de l'écurie Soheib Rouichi a tous les moyens pour

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS
M. BENDJEKIDEL	1	GOYAT	B. BENDJEKIDEL	57	3	PROPRIÉTAIRE
M. SEMMOUNE	2	TAMAYOUZ	H. RAACHE	57	2	H. DJAIET
M. LAMICI	3	EL MORDJENE	AB. ATTALLAH	56	6	PROPRIÉTAIRE
K. MAHOUR BACHA	4	MBABI	JJ.Y. MOUSSI	56	1	PROPRIÉTAIRE
S. ROUICHI	5	DHIKRA	S. BENYETTOU	55	5	PROPRIÉTAIRE
M. BOUKHALAT	6	DJIAKHAN	MS. AIDA	55	13	PROPRIÉTAIRE
I. CHENIHI	7	GHAZIYA	F. CHAABI	55	7	F. CHAABI
M. BENDJEKIDEL	8	EL AREEJA	A. HAMIDI	55	14	MED. HAMIDI
KH. RAS GHORAB	9	TEJ EL FODIL (0)	AB. AIDA	55	8	PROPRIÉTAIRE
AM. BETTAHAR	10	HADJLA D'HEM	K. RAHMOUNE	55	11	L. RAHMOUNE
AL. BOUSBAA	11	MALEK DE CHOUK (0)	D. BOUBAKRI	54	12	O. GUITOUN
J. SAADI	12	ICHRAQ EL BARAKA	B. GACEM	54	9	T.KOUAOUCI
HARAS DU PAON	13	GUEDILA D'HEM	AH. CHAABI	54	4	L. RAHMOUNE
CH. AIDA	14	MANSOURATE EL MESK (0)	JJ:MA. AIDA	53	10	CH. AIDA

venir décrocher une place à l'arrivée.

- DJIAKHAN.** Cette galopeuse de 5 ans reste sur des résultats en dent de scie durant ce meeting et même le précédent.
- GHAZIYA.** Cette protégée de l'écurie Chenihi vient de reprendre les courses après un léger repos, cette fois avec son jockey fétiche, aura une chance d'être parmi les cinq premiers.
- EL AREEJA.** À revoir.
- TEJ EL FODIL.** Il vient de changer son partenaire encore, risque d'échouer.
- HADJLA D'HEM.** Cette belle femelle grise a déjà démontré de belles choses durant le meeting précédent sauf qu'actuellement elle reste sur des échecs, peut-être est en baisse de forme.
- MALEK DE CHOUK.** Elle a les moyens

cette galopeuse de 8 ans d'occuper une place parmi les favoris.

- ICHRAQ EL BARAKA.** Une jeune coursière vive et rapide, pilotée par un efficace jockey B. Gacem très connu par nos amis turfistes par son sérieux dans les courses à caractère.
- GUEDILA D'HEM.** Au-dessous du lot.

14. MANSOURATE EL MESK. C'est une coursière spécialiste des parcours réduits à celui du jour, mais attention, elle est chouchoutée par son entourage.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. GOYAT - 12. ICHRAQ EL BARAKA - 2. TAMAYOUZ - 7. GHAZIYA - 11. MALEK DE CHOUK

LES CHANCES

5. DHIKRA - 10. HADJLA D'HEM

Les Indiens achètent 14 millions de climatiseurs par an et ça ne suffit pas

Un climatiseur était devenu indispensable. Comme des millions d'Indiens qui suffoquent chaque année à la saison chaude, Aarti Verma a fait de l'achat de cet équipement sa priorité, même s'il contribue au réchauffement du climat. Avec la hausse du niveau de vie et des températures, le nombre de climatiseurs vendus dans le pays le plus peuplé de la planète (1,4 milliard d'habitants) devrait passer de 14 millions d'unités en 2024 à 30 millions d'ici 2030. Mais pour alimenter ces appareils particulièrement énergivores, l'Inde devra, selon les experts, tripler sa production d'électricité. Le troisième plus grand émetteur de gaz à effet de serre au monde dépend encore du charbon, très polluant, pour son électricité. Il en a consommé un milliard de tonnes en 2024-2025. En outre, les gaz réfrigérants des climatiseurs, en fuyant, contribuent au réchauffement, tout comme l'air chaud qu'ils rejettent. Les températures caniculaires sont à l'origine de près de 11.000 décès entre 2012 et 2021, selon les données gouvernementales indiennes. L'année dernière a été la plus chaude dans le pays depuis 1901, avec la vague de chaleur la plus longue jamais enregistrée et des températures qui ont fréquemment dépassé 45°C. En mai 2024, la capitale New Delhi a égalé son record battu deux ans plus tôt: 49,2°C. Selon des études de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et d'ONU-Habitat, les climatiseurs contribuent à augmenter les températures dans les zones urbaines, d'au moins un degré en moyenne, à cause de l'air chaud qu'ils rejettent.

Un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine démantelé à Tlemcen

Les services de police de la wilaya de Tlemcen ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans l'émigration clandestine par mer, a indiqué, dimanche, un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. La même source précise que l'opération a été menée par les éléments de la brigade de lutte contre le trafic de migrants et la traite des personnes relevant du service de police judiciaire, suite à des informations signalant qu'un groupe de personnes préparant une traversée illégale par mer. L'intervention sur le terrain,

menée en coordination avec les autorités judiciaires compétentes, a permis l'arrestation de trois membres de ce réseau, ainsi que la saisie d'équipements de navigation, à savoir une embarcation et un moteur, indique le communiqué. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des trois individus arrêtés, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes pour tentative de trafic de migrants, mise en danger probable de la vie d'autrui, non-dénonciation d'un délit de trafic de migrants, tentative de quitter illégalement le territoire national par mer, selon la même source.



Six morts et 165 blessés sur les routes en 24 heures



Six (6) personnes sont décédées et 165 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus ces dernières 24 heures à travers le pays, a indiqué, hier, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Illizi avec deux morts, suite au renversement d'un camion sur la route nationale (RN) 25, dans la commune d'Ain Amenas, précise la même source. Concernant les intempéries ayant touché les communes de Oued Zenati et Ain Rakada, dans la wilaya de Guelma, des opérations d'épuisement des eaux pluviales ont été effectuées dans 04 habitations et un marché couvert, au village Kiffane Laasal, commune de Oued Zenati. Une opération similaire a été effectuée au niveau d'un hangar d'élevage d'animaux, sis au village Tamrastine, commune d'Ain Rakada. La même source a déploré, par ailleurs, le décès d'une femme de 39 ans, frappée par la foudre, au village Sidi Abidi, commune de Oued Zenati. D'autre part, les unités de la Protection civile de Constantine ont procédé à l'extinction d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement dans la commune d'El Khroub, ayant causé des gênes respiratoires à 19 personnes, conclut le texte.

Oran : perturbation de l'AEP en raison de travaux de maintenance

La partie Est de la wilaya d'Oran connaîtra une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable (AEP), à partir de ce mardi, en raison de l'arrêt pendant une journée de la Station de dessalement de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (SEOR). La même source précise que ces travaux de maintenance sont programmés en prévision de l'Aïd El-Adha et de la saison estivale, afin d'améliorer les performances de la station et d'éviter les pannes durant ces périodes de forte demande sur cette ressource vitale. La perturbation concernera l'ensemble de la zone Est de la wilaya, notamment Bethioua, Arzew, Gdyl, Bir El Djir et Oued Tlelat, ainsi que certains quartiers de l'Est de la ville d'Oran. Le programme habituel de distribution reprendra après la fin des travaux et le remplissage des canalisations et des réservoirs, ce qui pourrait prendre un jour supplémentaire ou plus, souligne le communiqué.

Saisie de 2 kg de kif traité et plus de 189.000 comprimés psychotropes à Constantine

Les services des Douanes de la wilaya de Constantine ont saisi 2kg de kif traité et plus de 189.000 comprimés psychotropes dans deux opérations distinctes, a-t-on appris dimanche du chef de bureau d'information et de communication

auprès de l'Inspection divisionnaire des Douanes, l'inspecteur principal Abdelkrim Ghendouz. Dans une première opération, la brigade mobile et la brigade régionale de ce corps constitué spécialisée dans la lutte contre la contrebande et en collaboration

avec les services compétents ont découvert, lors d'un contrôle d'un véhicule à bord duquel se trouvaient un homme et une femme et après une fouille minutieuse, une quantité de 2kg de kif traité et 186 capsules de psychotropes a été découverte en plus de 2 sabres, a indiqué la même source, précisant que les suspects ont été arrêtés et présentés devant les instances judiciaires, tandis que la marchandise prohibée et le moyen de transport ont été saisis. La seconde opération effectuée le 14

avril 2025 par la brigade mobile de l'Inspection divisionnaire des Douanes en collaboration avec les services compétents au niveau de l'autoroute Est-ouest avait donné lieu à la saisie de 189.000 comprimés psychotropes minutieusement dissimulés à l'intérieur d'un camion remorque chargé d'oignon, a précisé la même source, ajoutant que les deux personnes ont été arrêtées et présentées devant les instances judiciaires compétentes et la marchandise et le moyen de transport ont été saisis.

Nissan prévoit 10.000 nouvelles suppressions d'emplois

Nissan prévoit de supprimer 10.000 emplois supplémentaires dans le monde, ont rapporté lundi les médias japonais, après que le constructeur automobile nippon en difficulté a annoncé en novembre qu'il supprimerait 9.000 postes. La chaîne de télévision publique NHK a expliqué que ce total de 19.000 postes supprimés réduirait la main-d'œuvre de Nissan d'environ 15%, sans donner plus de détails. Le groupe a refusé de commenter ces informations également publiées par le quotidien économique Nikkei. Cette information intervient la veille de la publication des résultats financiers du groupe pour son exercice décalé 2024-25 achevé fin mars. Nissan devrait annoncer mardi une perte annuelle record, qui pourrait s'élever selon ses prévisions jusqu'à 4,6 milliards d'euros sur fond de douloureuse restructuration, fragilisant le constructeur après l'échec du mariage avec Honda et face aux surtaxes américaines. Le groupe avait prévu dès le 24 avril qu'il anticipait une perte nette inédite "entre 700 et 750 milliards de yens". PUBLI-CITÉ Une contre-performance s'expliquant selon Nissan "par les coûts liés au plan de redressement": face à l'essoufflement des ventes sur ses marchés-clé américain et chinois, il a annoncé, outre des suppressions de postes, réduire de 20% ses capacités de production. Les coûts des mesures de redressement devraient avoir dépassé 60 milliards de yens (370 millions d'euros) tandis qu'une réévaluation des "actifs de production" a entraîné des dépréciations de quelque 3,1 milliards d'euros, précisait le constructeur en avril.

EXPRESS- HISTORIQUE

Le renard et le bûcheron (20)

Le renard demeura stupéfait, peinant à en croire ses oreilles, lorsqu'il entendit le bûcheron révéler au chasseur sa présence dissimulée dans la cabane.



Il constata avec amertume que le bûcheron avait manqué à sa promesse ; pis encore, ce dernier fixait d'un regard insistant la direction de la cabane, trahissant ainsi sa duplicité.



à suivre

MISE AUX POINGS

«L'Algérie avance aujourd'hui à pas sûrs sur le plan économique, en témoignent les grands projets et les réformes substantielles stratégiques orientées vers l'intégration, le partenariat et l'ouverture»

Kamel Rezig, ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations





Dans la journée : Averses
Vent : 19 km/h
Humidité : 73 %



Dans la nuit : Averses
Vent : 12 km/h
Humidité : 89 %

Dohr : 12h45
Assar : 16h34
Maghreb : 19h50
Ïcha : 21h23

Mercredi 16 dou el
kaâda 1446
Sobh : 04h00
Chourouk : 05h42

SELON LE "FINANCIAL TIMES"

Londres poursuivie pour avoir exporté des pièces d'avions de guerre vers Israël

L'ONG palestinienne de défense des droits humains « Al-Haq » a engagé une action en justice contre le gouvernement britannique, l'accusant de violer le droit international en autorisant l'exportation de pièces détachées pour les avions de combat israéliens utilisés dans les frappes dévastatrices sur la bande de Gaza. Cette affaire met en lumière les contradictions profondes entre les discours occidentaux sur les droits humains et leur soutien militaire concret à l'occupant sioniste.

Selon une enquête révélée par le Financial Times, les militants d'Al-Haq ont porté plainte contre le ministère britannique des Affaires, de l'Énergie et de la Stratégie industrielle, responsable de l'autorisation des exportations d'armement. En cause : le maintien de l'envoi de composants vitaux pour les avions F-35, utilisés par l'armée israélienne pour bombarder Gaza. Les plaignants estiment que ce commerce contrevient à l'obligation internationale de prévenir les génocides et viole le droit humanitaire international. Alors que les audiences judiciaires doivent commencer ce mardi, les avocats du gouvernement britannique, dirigés par James Eadie KC, défendent la légalité de la décision. Ils avancent que suspendre ces exportations porterait gravement atteinte à la sécurité internationale, y compris à celle des membres de l'OTAN. En d'autres termes, assurer la livraison de pièces pour les avions de guerre de l'armée coloniale israélienne — qui pilonnent Gaza et sèment la mort parmi la population civile — relèverait, selon Londres, d'un impératif de sécurité pour les pays occidentaux. Dans les documents judiciaires, la défense du gouvernement insiste sur les « risques importants » qu'un arrêt des exportations ferait peser sur le programme international F-35, qui rassemble plusieurs alliés de l'OTAN. Elle reconnaît cependant qu'il existe un « risque clair » que l'occupant sioniste commette des violations graves du droit



humanitaire, mais juge que ce risque ne constitue pas une « connaissance certaine », condition exigée selon elle pour justifier une interdiction. Pour l'équipe juridique des plaignants, composée notamment des avocats Philippa Kaufmann et Reza Hussain, cet argumentaire est à la fois « irrationnel » et « juridiquement erroné ». Ils soutiennent que le Royaume-Uni est tenu d'agir dès lors qu'il existe un « risque sérieux » de génocide, sans attendre qu'il soit pleinement consommé. Les militants rappellent également que les bombardements incessants sur Gaza ont déjà causé des dizaines de milliers de morts, dont une majorité de femmes et d'enfants, et entraîné la destruction massive d'infrastructures civiles.

Dans ce contexte, ils considèrent que le soutien militaire britannique à l'occupant sioniste équivaut à une complicité dans la perpétuation de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. Interrogé par le Financial Times, un porte-parole du gouvernement britannique s'est refusé à commenter les procédures en cours, se contentant d'affirmer que le Royaume-Uni « respecte pleinement ses obligations en vertu du droit national et international ». Cette affaire survient alors que les critiques internationales contre les gouvernements occidentaux se multiplient, accu-

sés d'hypocrisie en continuant de soutenir militairement Israël tout en condamnant verbalement la violence contre les civils. Elle s'inscrit dans une série d'initiatives juridiques visant à faire reconnaître la responsabilité des États complices de l'agression contre le peuple palestinien.

M. Seghilani

APN

Le président de la commission des affaires étrangères reçoit le président du groupe d'amitié Iran-Algérie

Le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Mohamed Khouane a reçu, lundi, le président du groupe parlementaire d'amitié Iran-Algérie, M. Hassan Ghashghavi. La rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République islamique d'Iran auprès de l'Algérie, Mohammad Reza Babaie, "a été l'occasion de passer en revue les relations d'amitié solides entre les deux pays", a précisé le communiqué. Dans ce cadre, M. Khouane a rappelé "la profondeur des liens historiques entre les deux peuples, fondés sur le respect mutuel", appelant à "la nécessité de renforcer la coopération bilatérale entre les deux institutions législatives au mieux des intérêts communs, à même de contribuer au raffermissement des relations bilatérales", notamment à travers le renforcement "du rôle des groupes d'amitié dans le rapprochement entre les deux peuples". A son tour, M. Ghashghavi s'est félicité du "niveau des relations bilatérales privilégiées", saluant "les positions immuables de l'Algérie à l'égard des causes justes et son rôle actif au sein du Conseil de sécurité de l'ONU, en sa qualité de membre non-permanent, ainsi que ses efforts diplomatiques en vue de porter haut la voix des peuples en lutte pour l'autodétermination et la réalisation de la justice internationale".

M. Seghilani

CISJORDANIE OCCUPÉE Tulkarem et Jenin toujours sous l'étau sioniste

L'agression israélienne continue de faire des ravages dans les villes et camps de réfugiés palestiniens du nord de la Cisjordanie. Les forces israéliennes, pour le 93e jour consécutif, poursuivent leurs opérations de démolition dans le camp de réfugiés de Nour Shams, situé à l'est de la ville de Tulkarem. Ces destructions ont entraîné des pertes humaines et matérielles considérables, dans un contexte de répression violente et de couvre-feu renforcé imposé sur la région. Les bulldozers israéliens continuent de démolir des bâtiments dans le quartier d'Al-Jama'a, au centre du camp. Des explosions puissantes ont été entendues dans la région, accentuant la terreur des habitants pris au piège. Ce nouveau sommet dans les actes de violence israéliens fait suite à l'annonce par l'occupant de son intention de détruire 106 maisons et bâtiments dans les camps de Tulkarem et Nour Shams, un projet qu'Israël a lancé la semaine dernière, après l'avoir préparé depuis plus de dix jours. En une semaine, 15 bâtiments ont été rasés, dont plusieurs appartements et maisons dont les habitants ont été contraints à quitter, souvent sous la menace directe des forces israéliennes. Parallèlement, la situation à Jenin reste tout aussi tragique. Pour le 113e jour consécutif, les forces israéliennes poursuivent leur attaque sur la ville et le camp de réfugiés, multipliant les opérations de dévastation pour changer le visage du camp. Le matin du 12 mai, un jeune homme a été brutalement traité par les forces d'occupation après avoir été retenu et menotté à l'entrée du camp. Dans la soirée du 11 mai, les troupes israéliennes ont envahi plusieurs villages autour de Jenin, notamment Araba, Arabouna, Jalqamous et Arana, perturbant le trafic local et forçant les habitants à vivre sous la menace permanente des violences. Les incursions israéliennes, qui ont lieu presque quotidiennement, se poursuivent, avec des unités blindées et des troupes d'infanterie patrouillant dans de nombreux quartiers de la ville. L'impact humanitaire et économique de ces attaques est dévastateur. La municipalité de Jenin estime qu'environ 600 maisons ont été complètement détruites dans le camp, et de nombreuses autres ont été endommagées de manière irréparable, les rendant inhabitables. Dans le même temps, les rues et les infrastructures de la ville ont subi d'énormes destructions. La violence israélienne a également provoqué des pertes commerciales massives, les commerces étant fermés et l'activité économique gravement perturbée. Selon les premières estimations, les pertes économiques causées par cette guerre dans la région dépasseraient les 300 millions de dollars. Depuis le début de l'offensive sur Jenin et son camp de réfugiés le 21 janvier 2025, au moins 40 Palestiniens ont été tués, tandis que des dizaines d'autres ont été blessés ou arrêtés. Environ 22 000 personnes, principalement des habitants de Jenin et du camp, ont été forcées de fuir leurs maisons et vivent maintenant en tant que réfugiés internes, dans une situation de vulnérabilité extrême. Alors que la situation continue de se détériorer, les appels à la communauté internationale pour mettre fin à l'occupation israélienne et pour une intervention humanitaire d'urgence se multiplient.

SOUS-RIRE

160.000 personnes confinées en Espagne à cause d'un nuage toxique de chlore !



BE/KAZI